The National Capital

A Vision Renewed

Annual Report 1985-86

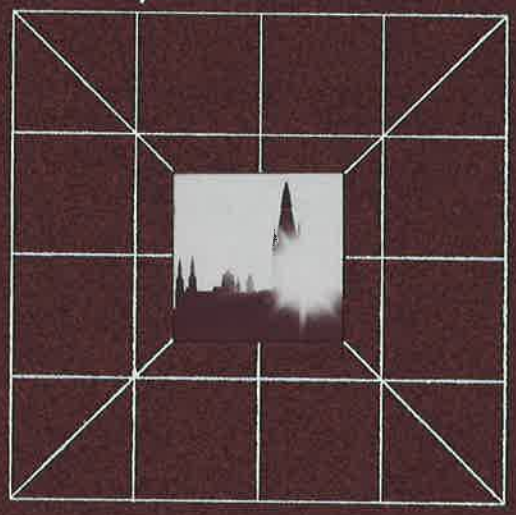

National Capital Commission
Commission de la Capitale nationale

Canada

LETTER OF TRANSMITTAL

The Hon. Roch La Salle, P.C., M.P.
Minister of Public Works
House of Commons
Ottawa, Ontario
K1A 0A6

Dear Mr. La Salle:

It is my pleasure to report to you on the activities of the National Capital Commission during the 1985-1986 fiscal year.

In many respects, 1985-86 has proven to be a watershed year for the Commission. While continuing to perform our traditional duties, we have engaged in a highly successful process of renewal.

We have studied ways of maximizing the efficiency of our operations in order to avoid any additional burden to taxpayers. We have examined our relationships with other federal organizations to identify and eliminate duplication of effort. And, equally as important, we have looked beyond the boundaries of this region in search of ways to involve Canadians everywhere more fully in the life of their Capital.

We believe that these initiatives herald the emergence of a Capital that will represent the very best qualities of Canada and Canadians—a "mirror" in which we can see our many accomplishments and appreciate the scope of our on-going endeavours.

Of pivotal importance to the realization of that future was the delivery to the government, at the end of the fiscal year, of a mandate paper outlining a new direction for the Commission.

In the years to come, the Commission will place even greater emphasis than in the past on the tasks of coordination, resource management and public programming. By opening the way to greater public participation in the support, development and enjoyment of the Capital, we believe that the Capital will become a truly national enterprise that will inspire the pride of all Canadians.

So, although the primary purpose of an Annual Report is to look to the recent past, you will find frequent mention, in the pages that follow, of initiatives now under way that will transform our Capital in the not too distant future.

On behalf of the Commissioners, the 929 employees who comprise the National Capital Commission and the many friends who have assisted us, I am pleased to present this report.

Yours sincerely,

Jean E. Pigott
Chairman

There is something very special about a capital city. It has personal meaning for people in every part of the country—for some as a centre of political life, for others as an exciting place of festivals and museums, for still others as a place of great physical beauty.

Since early in this century, the National Capital Commission and its predecessors have been working to create a Canadian capital of truly international stature. We have been very successful in achieving that goal: visitors from every part of Canada and the world tell us that we have made excellent use of the Capital region's unique physical, architectural and cultural resources.

Now, we are seeking to add a new dimension to our Capital's defining qualities. We want the Capital region to be every Canadian's second home. We need the Capital to be a place that engages the emotions—the pride and patriotism—of men, women and children coast to coast.

How is that to be achieved? During the past year we asked thousands of you for your suggestions. The answer we heard most often is this: Canadians want to be more fully involved in the life of their Capital—to contribute to its development and participate in its celebrations.

Contribution, involvement and participation have come to comprise the central focus of a renewed vision guiding the National Capital Commission toward the Twenty-first Century.

Jean E. Pigott,
Chairman

TABLE OF CONTENTS

1

A VISION RENEWED

An overview of the Commission's emerging philosophy, objectives and activities.
1-5

2

THE YEAR IN REVIEW

A sampling of highlights from the 1985-86 fiscal year.
6-12

3

THE COMMISSION

An organizational profile of the National Capital Commission.
13-17

4

FINANCIAL REPORT

The Commission's audited financial statement accompanied by the Report of the Auditor General of Canada.
18-30

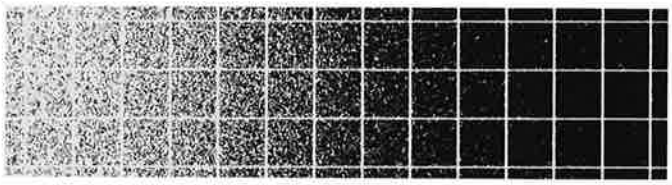

1
A VISION RENEWED

Every great national enterprise requires vision—a clear concept of where to go and how to get there. Creating a capital city worthy of a vigorous, accomplished nation is clearly such an enterprise.

Since 1899, the enhancement of Canada's Capital region has been guided by federal agencies assigned responsibilities for planning, conservation, improvement and development. The vision guiding these efforts has stressed the protection and enhancement of the region's ***physical*** *resources. First the Ottawa Improvement Commission, then the Federal District Commission, and since 1958, the National Capital Commission have worked unceasingly to create a Capital of exceptional physical beauty and functional urban design.*

Most fully articulated in the Gréber Plan adopted by the Federal Government in 1950, the vision stressing the Capital's physical beauty has, of necessity, placed heavy emphasis on the acquisition and development of property. These are activities that will continue to be the focus of considerable effort in the future.

But now, with so many of the Gréber Plan objectives accomplished, it is time to give more attention to another, equally vital aspect of life in the Capital.

It is time to share our Capital's wonderful resources—particularly its cultural resources—more fully with Canadians from sea to sea.

That idea is at the heart of a renewed vision that will guide the National Capital Commission into the Twenty-first Century.

A CAPITAL FOR ALL CANADIANS

During the past year, the Commission invited people from every part of this country to assist in creating a "dream book"—a wish-list of events, interpretive resources and amenities that will make a visit to the Capital even more enjoyable and fulfilling than it is now.

The dream book prompted an emotional outpouring. It confirmed that Canadians truly care about their Capital and would welcome more direct, more active involvement in its day-to-day life.

Far from being thought of simply as a place for political debate, the Capital is regarded by many Canadians as a second home—a place that they have helped to create and in which they have an important stake.

The Capital is neutral ground, a place where Canadians from every region and every ethnic background can feel that they are part of a common enterprise.

It is certainly proper for the Capital to serve as a stage on which members of the national family can tell others about the wonderful diversity that makes each of them distinctive—a "stage" in literal, as well as figurative, terms. There must be actual places in the Capital where a Cape Breton folk ensemble, or a Quebec dance troupe, or a British Columbian street-theatre group can perform; and Canadians from all regions must be able to draw from the Capital a sense of belonging and pride.

Through active, shoulder-to-shoulder participation of this sort, we lose our sense of "hyphenation", of being outsiders on a brief pilgrimage.

The Capital belongs to us all.

Making it better must be a cooperative process involving all Canadians.

It follows, too, that the benefits must be shared by all.

TOWARD THE 21ST CENTURY

During the past year, the Commission has taken the crucial step of preparing a new set of objectives to guide its activities in the future. At the end of the fiscal year, these proposals were at an advanced stage of consideration by the government.

In the years to come, the Commission will continue to be responsible for a variety of "bricks-and-mortar" duties. The parklands, flower beds, scenic and ceremonial roadways, and numerous other properties for which it is so well known will continue to be of central concern.

The Commission's fundamental responsibility as the Capital's principal planning agency will also be maintained. The physical appearance of the Capital—in particular, the appearance of its rich store of older buildings—will be carefully supervised by the Commission.

However, as the Twenty-first Century approaches, the Commission must take better account of an inescapable fact of Canadian life: the vast geographical distances that separate us. Making the Capital more accessible to Canadians means reaching out to every corner of this country, involving those who may not be able to make the ***physical*** *journey to be part of its celebrations.*

Consequently, it is now essential to place much greater emphasis on public programming than in the past. It is time for the Capital, in all of its varied roles, to take a more prominent place on the national stage. More of what it has become—more of what it ***stands*** *for—must be communicated directly to Canadians.*

What sorts of endeavours would receive greater attention? The list might include:

- *Festivals (recurring celebrations of national themes such as Canada Day or Winterlude);*
- *Interpretive exhibits (on historical and natural themes);*
- *Special events (national or international spectacles culminating in the Capital);*
- *Promotion (to ensure that Canadians are fully aware of what is happening in the Capital);*
- *Media programming (to bring Capital region events to a national audience).*

Further, there is a growing need for unity of purpose among the many federal departments and agencies in the Capital—the National Museums, Parks Canada, Agriculture Canada and the National Research Council, to name but a few. Closer consultation will be required to ensure that public programming is complementary and well coordinated.

THE IMPORTANCE OF VOLUNTEERS

Achieving these objectives would appear to be very ambitious. Fortunately, the Commission is able to count on a great deal of help from its friends.

Although it is not widely known, thousands of enthusiastic volunteers help the Commission each year. For instance, during Winterlude 1986 more than 3,000 volunteers distributed programs, conducted tours, supervised events, shepherded special guests, participated in planning, entertained crowds and, yes, reunited tiny tots with their lost parents.

An interesting precedent was set as a number of local mayors volunteered to host their counterparts from other Canadian and U.S. cities.

During Canada Day, 1985, close to 1,500 volunteers helped with everything from street animation, to first aid treatment, to day-after clean-up.

At the historic Wakefield Mill, restored by the Commission as an excellent example of a pre-turn-of-the-century grist mill, local residents have helped for years to run the visitors program and to keep the exhibits in top form.

In fact, examples of voluntarism can be found in virtually every area of the Commission's work.

Volunteer participation in Commission events more than doubled last year from the year before. It is hoped that this trend will continue.

It is important to say that, in many cases, volunteers have approached us—not the other way around. They have discovered the wonderful fun of participating in these events as contributors. The sense of personal satisfaction that comes of such efforts almost inevitably leads to an even more active interest in, and commitment to, the development of the Capital.

The Commission owes a deep debt of gratitude to those many volunteers. They have opened horizons that might not even have been considered just a few years ago.

WORKING WITH THE PRIVATE SECTOR

Similarly, the success of joint ventures with the private sector has been very encouraging.

Since the idea was first tested by the NCC in 1984, many firms have contributed to the success of Capital region events. Participation has taken many forms including financial contributions, program management, event sponsorship, support services, the loan of equipment and volunteer labour. During last year's Winterlude alone, the value of these contributions exceeded $500,000.

In other instances, the private sector has expressed interest in building and operating public facilities on NCC land, or in taking on the job of administering programs previously run by the Commission. The experience with ventures of this sort has, to date, been very positive.

Within a framework developed in strict keeping with the Commission's new priorities for expanded public participation, there are increasing opportunities for mutually beneficial ventures of these sorts.

This approach will enable the NCC to deliver a lot more—without the need for new expenditures from the public purse.

THE USER-PAY APPROACH

More controversial have been the Commission's first steps into the realm of "user-pay".

The idea is to ask those who actually use services to pay part of the cost of providing them. The idea has arisen partly as the result of fiscal restraint and partly because of a changing perspective on the fairness of charging everyone (ie: taxpayers) for services used by relatively few.

For instance, in 1985-86 Gatineau Park users were asked to pay a nominal fee for parking in some locations to help defray the costs of providing Park facilities. At the Log Farm, located in the Greenbelt just west of Ottawa, visitors paid a small entry fee to observe and actually participate in the day-to-day activities of a mid-19th-century family homestead staffed by knowledgeable animators dressed in period costume.

People who make use of these superb resources appreciate their value and are prepared to support them by paying reasonable fees. It is likely that this principle will be extended, in the years to come, to other activities and facilities.

THE DAYS TO COME

Together, the ideas and approaches presented on these pages foreshadow a new era for the Commission—a renewal of the vision that has enabled it to achieve so much over the years. Already, there is a sense of excitement and anticipation.

The objectives: to build a Capital worthy of a great nation; to make it a second home for all Canadians; to share the adventure from coast to coast.

These are the elements of a renewed vision that will guide the Commission's efforts in the days to come.

THE CEREMONIAL ROUTE

One of the first tangible products of the Commission's renewed vision for the Capital will be a Ceremonial Route linking the inner cores of Ottawa and Hull.

Already, the Sussex Drive–Rideau Street portion of the route has special significance as the setting for all state processions moving between the Governor General's residence and Parliament Hill. The route is flanked by many of the Capital's most significant buildings including 24 Sussex Drive, Ottawa City Hall, the Federal Conference Centre, the Château Laurier Hotel and the Centre Block.

In anticipation of the opening of two world-class museums along the route in 1988—the National Museum of Civilization and the National Gallery of Canada—detailed planning is underway that will transform the appearance of the route. One of its first major functions will be to serve as a stage on which the opening of the museums will be celebrated.

Eventually, the Ceremonial Route will be one of the most important features of the Capital's central core and will play a key role in shaping the perception of Canadians and visitors not only of the Capital—but of the country.

PROJECT '88

In 1988, the Capital will witness the opening of three major cultural institutions, each of truly international stature.

The ***National Museum of Civilization,*** *the* ***National Gallery of Canada*** *and the* ***National Aviation Museum*** *together account for a quarter-billion-dollar investment in Canadian culture. Nothing quite so significant has taken place since the Centre Block on Parliament Hill was replaced after the fire of 1916.*

The 1988 museum openings will be an event really worth celebrating—and the plans are well underway. Referred to as "Project '88", the celebration will be on a scale worthy of the event—an entire year of special attractions that will draw Canadians to their Capital as never before.

Put the Capital on your calendar for 1988! It's going to be the place to be.

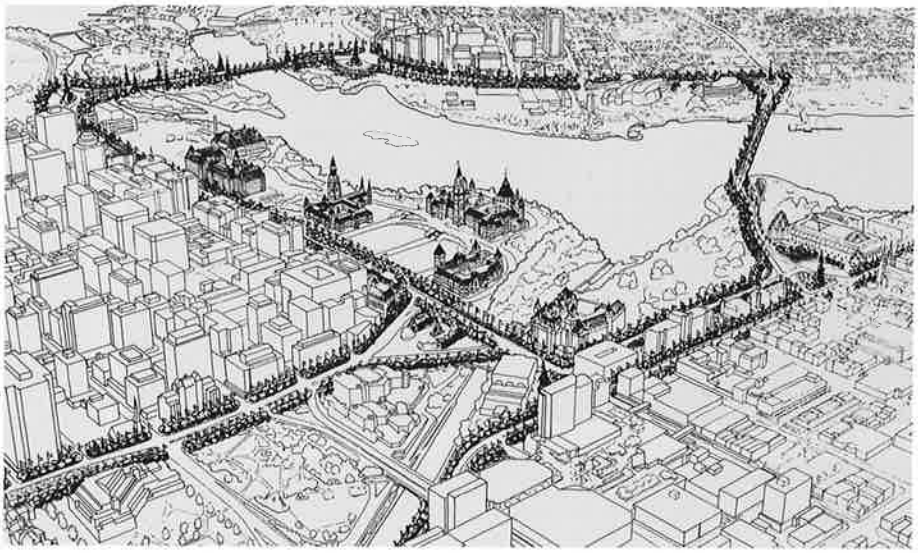

A WINDOW ON CANADA

Every summer evening just after dusk, they begin to gather on Parliament Hill. There's a rather festive air—families lounging on the lawn, busy young entrepreneurs distributing ice cream bars, Mounties posing for flash-lit photographs.

It won't be long until the show begins. And what a show it is!

After two successful seasons, the ***Sound & Light Show*** *has become a must-see event in the Capital, a "window" on what Canada was and has become.*

"Sound & Light", as the show has come to be known, uses all of Parliament Hill as its stage. Seated on bleachers located near the Centennial Flame, spectators scan a 180 degree arc as powerful coloured lights—synchronized to a sound track delivered through powerful speakers—illuminate buildings, statues and vegetation in telling the story of Canada's founding and development.

Shown on weekend evenings from mid-May to mid-October—and daily during the peak tourist months of July and August—the fully computerized show has drawn a quarter-million people since its first showing during the Summer of 1984.

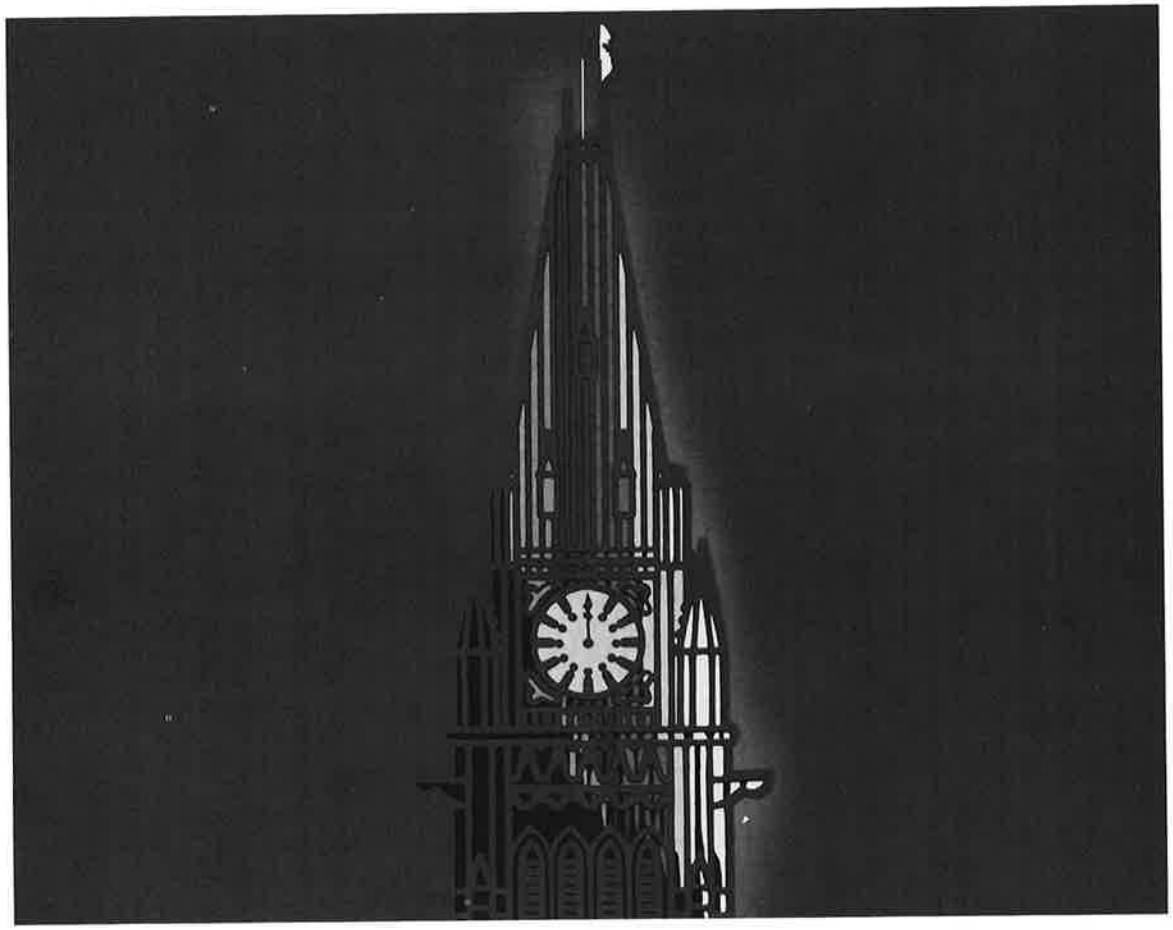

VIEWS FROM CANADIANS

During the past year, the Commission took every opportunity to seek Canadians' opinions on their Capital and suggestions for its improvement.

Using a variety of techniques, the Commission learned that Canadians expect their Capital to play a multitude of roles.

Most Canadians see the Capital as a centre of political power and as a source of public information on the processes of government.

But, equally as important, they expect the Capital to serve as a symbol of national pride, a showcase for the nation's cultural resources, a prime tourist destination and as a window on Canada for the rest of the world.

What was very clear from this sampling is that Canadians have high expectations for their Capital—and a deep sense of commitment to its continuing improvement.

2

THE YEAR IN REVIEW

HOST TO A NATION

In many respects, 1985-86 was a year of transition for the National Capital Commission—a year in which major review and planning exercises begun in the past began to yield results.

During the summer and fall, a group of Canadians representing every major sector and region was invited to study the government's management of real property. The taskforce, one of several operating under the guidance of Deputy Prime Minister Erik Nielsen, delivered its report late in the year. Key recommendations designed to eliminate duplications of effort were promptly adopted by the government and will result in a re-ordering of responsibilities between the Commission and Public Works Canada.

In January, 1986, the Commission completed a major study of its own concerning the future use of federal lands in the Capital. Four years in the making, ***Plan for Canada's Capital: A Federal Land Use Plan*** *has since been distributed to a wide spectrum of audiences across Canada including Members of Parliament, key federal agencies, regional and municipal politicians, and interested citizen groups. The results of these discussions will help to establish firm planning directions for federal lands in the Capital over the coming decades.*

Even more significant for the long-term development of the Capital was the preparation of a comprehensive mandate paper outlining a new set of objectives to be pursued by the Commission. Submitted to the government in late February, 1986, the mandate paper was at an advanced stage of discussion at the end of the fiscal year.

As host to the thousands of people who visit the Capital each year, the Commission achieved successes both in the delivery of established events and in the staging of new ones.

The biggest one-day celebration in the Capital—Canada Day—drew an unprecedented 350,000 participants. As the result of exhaustive planning, careful coordination among the many participating agencies, and superb assistance from nearly 1,500 volunteers, the celebration was a tremendous success.

Winterlude, the nation's premier celebration of winter, attracted close to three-quarters of a million visitors. Additional thousands were entertained by nationally televised Winterlude events. It is no exaggeration to say that Winterlude is helping to change the way in which Canadians think about winter.

Of special note was the launching of an event that shows every sign of becoming a grand Canadian tradition.

For New Year's Eve, 1985, the Public Activities Branch planned what it thought would be an intimate, small-scale gathering for perhaps a thousand hardy souls. Instead, more than fifteen thousand celebrants arrived on the snow-packed grounds of Parliament Hill. As midnight approached, they were joined by a national television audience of half a million. Clearly, the message is this: the time has come to create an all-Canadian way to welcome the New Year.

There were, of course, some controversies during the year. Particularly contentious was the concern over the proposed relocation of the United States Embassy from Wellington Street, across from the Parliament Buildings, to a site elsewhere in the Capital. The identification of the Mile Circle as a favoured site evoked a strong reaction from nearby residents and from citizens concerned about a different use for this public land.

The issue brought into sharp focus the sometimes conflicting nature of the Commission's local, national and international responsibilities. A balance must be struck between the Commission's responsibility to see that foreign missions are satisfactorily accommodated, its duty to make the Capital fully accessible to Canadians, and the need to ensure that local needs and wishes are respected. Meeting each of these responsibilities calls for consultation, thorough planning, intelligent compromise—and good will from all the players.

Finally, it is important to mention that the routine but essential tasks of tending the Capital's gardens and park lands, administering permits, supervising recreational sites and events, and tending to the myriad behind-the-scenes details that are the foundation of the Commission's work were performed with greater efficiency and effectiveness than ever before. In this regard, the employees of the National Capital Commission deserve much recognition.

A CHRONOLOGY

Highlights among the many events and activities in 1985-86 for which the Commission was responsible include:

SPRING, 1985

Festival of Spring: *The Capital has long been known for the spectacular floral displays that accompany the arrival of spring. The tradition continued in 1986. Hundreds of thousands of tulips—the NCC's special contribution to the Festival of Spring—bloomed right on schedule for visitors from around the world. Over the years, the Commission has increased the number of major display areas to include sites at strategic locations throughout the region, especially along the scenic drives. The gardens are maintained during spring, summer and fall months, each season bringing a fresh burst of colour to the Capital.*

Information Centres: *the Commission's Information Centres saw very active duty during the year, providing walk-in visitors with information on Capital events and facilities. For the first time, the main centre at 14 Metcalfe Street in Ottawa was accessible nationally through a toll-free 1-800 line. The number has been placed in telephone books across the country. It was also the first year in which information was provided at major entry points to the Capital—the airport, train station and bus depot—during peak periods such as Winterlude.*

Recreational Pathway Program: *The Commission continued to expand and improve the extensive network of recreational pathways that, since 1967, have come to crisscross the region. The more than 100 kilometres of pathways enable thousands of pedestrians, joggers, cyclists and people in wheel chairs to admire the Capital's natural beauty. In the past year, the Commission widened several key sections, introduced new signage and painted centre lines as part of a continuing safety program.*

Restoration of the "Charon House": *A rare local example of traditional French Canadian residential architecture, the Charon House in Jacques Cartier Park was refurbished in 1985 with the assistance of restoration specialists from Parks Canada. Planning began for a unique interpretive use for this beautiful early 19th Century house.*

Kingswood Cottage: *The cottage and surrounding estate that served as a second home for William Lyon Mackenzie King between 1900 and 1927 was restored during the year as part of a multi-year development plan for the 231-hectare property bequeathed to Canada by the former Prime Minister. The cottage—faithfully restored and containing many King artifacts—and a nearby interpretation centre will be open to visitors for the first time during the summer of 1986.*

TREES FOR CANADA

During each of the past six years, the NCC and Canada's Scouting movement have joined forces to plant thousands of seedlings in the Capital's Greenbelt. The total now exceeds a ***quarter-million.*** *The seedlings are provided at no cost by the Ontario Ministry of Natural Resources and the Québec Ministry of Energie et Ressources, while the NCC's Greenbelt conservation section provides properly prepared sites and coordinates activities on planting day. The several hundred enthusiastic young tree planters who assist each year learn more about their natural environment—while making a significant contribution to the beautification of Canada's Capital.*

SUMMER, 1985

Info Tent Program: *1985 was the first full summer of operation for the "Info Tent", a staging centre for visitors to Parliament Hill. Located on the east side of the Centre Block, the Info Tent serves as a relaxed first stop for those who would like some information on the Parliament Buildings before venturing inside. Exhibits, written material and knowledgeable staff provide effective orientation. By accepting reservations and working closely with Parliamentary protective staff, the maximum wait to get into Parliament was reduced to about 15 minutes—all but eliminating the lengthy lines that had been the source of so much disappointment in the past.*

Capital Vignettes: *Through the medium of "playlets" performed by actors taking on the roles of Confederation-era politicians, thousands of visitors came to understand more about Canada's political history last year. Sir John A. Macdonald, Sir Wilfrid Laurier and others left Parliament Hill by stage coach to engage in rousing debate upon their arrival, several minutes later, at the NCC Visitors Centre at 14 Metcalfe Street. These performances became a highlight of the summer's entertainment near Parliament Hill.*

The Durham Boat: *A familiar sight on 19th Century Canadian waterways, the sturdy flat-bottomed cargo vessel called the Durham Boat had, by the early 1970's, vanished from existence. Now, a faithful replica is helping to recall those early days. The* ***Endurance****, manned by an NCC crew, is much in demand on the rivers of Ontario and Quebec. During 1985—the 100th Anniversary of Parks Canada—the Durham boat made courtesy visits to Montréal and to Harbour Front in Toronto.*

International Folklore Festival: *Accomplished dance and musical troupes from five countries shared their traditions with crowds on Parliament Hill and at the Maison du Citoyen from July 15-21.*

International Jazz Festival: *The week-long International Jazz Festival again brought some of the world's best music—and thousands of visitors—to the Capital in mid-July last year.*

Canada Canoe Festival: *Nineteen Eighty Five marked the last year for the Canada Canoe Festival. Since its inception, the popularity of the event has grown rapidly. However, the Commission feels that it is time to broaden the appeal of the festival. To that end, an NCC planning team is working on a new festival with even broader appeal which will debut in 1987.*

The Nature Trail System: *One of the best ways for a visitor to get to know Gatineau Park and the Capital's encircling Greenbelt is by strolling leisurely along the system of nature trails developed by the Commission. During the past year, the system was extended to include an interpretive trail near Luskville, Quebec, and a new Nature Interpretation Centre at Stony Swamp was developed to introduce visitors to the animals and plants of the Greenbelt's wetlands.*

Hull International Cycling Festival: *Quickly becoming a premier international cycling event, the Hull International Cycling Festival—featuring parades, exhibits and important races—took place over a seven-day period beginning August 5 last year.*

Franco-Ontarian Festival: *From June 15 to 24, the Franco-Ontarian festival celebrated its tenth anniversary in the Capital. Featuring cultural and recreational activities, Ontario's indigenous French-speaking population invited Canadians to join them for 10 days of fellowship and entertainment.*

CANADA DAY, 1985

The highlight of the summer's events, Canada Day drew its largest crowd ever—an estimated 350,000 participants in day-long activities that began with the early-morning launch of hot air balloons and ended with a spectacular laser-and-fireworks show on Parliament Hill. The special Canada Day theme for 1985—Canada's youth, past, present and future—drew unprecedented numbers of young people from across the country. In a day of intense patriotic feelings, a high moment came during the noon hour when cross-country runner, Steve Fonyo, spoke to a crowd of more than 50,000 people on the lawn of Parliament Hill. As Steve spoke of courage, love of country and perseverance in the pursuit of high ideals, a profound hush came over the crowd—a rare moment of deeply moving collective awareness. Beyond the triumph of a courageous young runner, was a glimpse of the high ideals that are the stuff of expansive nationhood. It was fitting, somehow, that Canada Day provided the occasion to rediscover these truths.

FALL, 1985

Fall Rhapsody Program: *Many people regard fall as the Capital's most radiant season. As the deciduous trees in the Greenbelt and Gatineau Park begin their multi-coloured display, thousands of visitors make use of the Commission's extensive Parkway system. To reduce traffic congestion—and to extend the pleasure of fall sight seeing to those without cars—the Commission again ran its popular Fall Rhapsody Program in 1985. Blocked to private cars, the Parkways instead carry buses travelling at a pace geared to the leisurely enjoyment of the spectacle. Sightseers are able to disembark at points along the route to enjoy a picnic or casual stroll, and then to resume their tour aboard the next bus.*

The Queen Elizabeth Driveway: *Work was completed on the reconstruction of the Queen Elizabeth Driveway in the vicinity of Dow's Lake. The section of roadway was open in time to accommodate the thousands of visitors who viewed the Queen Julianna tulip gardens during the Festival of Spring.*

The Eastern Driveway: *Preparatory work began during 1985-86 for the eastward extension of the Commission's driveway along the south bank of the Ottawa River. The driveway, which now ends in the Mile Circle area, will provide convenient access to the new National Aviation Museum and to the expanding communities in the region's east end.*

Parc des Portageurs: *Work was largely completed on a new riverside park on the Quebec shore of the Ottawa River adjacent to the Chaudiere Islands. The "Parc des Portageurs" is an extension of the popular Brewery Creek park in Hull.*

Awards of Excellence: *The Commission was the winner of two awards for architectural excellence in 1985. The first award, presented by the Canadian Housing Design Council, honoured the reconstruction of the Riel-McDougal Block at 527-529-531 Sussex Drive. The building had been destroyed by fire. The second award was presented by Ontario Renews for a courtyard restoration project along the Mile of History.*

THE SUSSEX-MACKENZIE PROJECT

In late November, 1985, the Commission took the first step toward the renewal of one of the area's most significant properties. The Sussex-Mackenzie Site, also known as the Daly Building, has been a prominent part of Ottawa's downtown streetscape since 1905 when it became the Capital's first multi-floor department store. In July, the building's ownership was transferred from Public Works Canada to the Commission. The "pre-qualification" call announced in November was designed to identify a short list of developers qualified to renew the site through adaptive reuse. Further stages, to be completed in the 1986-87 fiscal year, will seek financial and design proposals. Located at a pivotal "node" on the Ceremonial Route, a renewed structure at this site will add a vibrant new element to the core of the Capital.

WINTER, 1985-86

New Year's Eve: *Nineteen Eighty Five ended with the launching of a new venture for the Commission—a New Year's Eve celebration on Parliament Hill. The success of this venture (see box) heralds many more such celebrations in the future.*

Winterlude: *The Capital's annual winter celebration is rapidly becoming the country's premier winter destination: in February, 1986, close to 750,000 people attended the festival—more than 30% from outside the region. At Winterlude, visitors not only enjoy the best that winter can offer, but experience the region's other attractions—museums, landmarks, entertainment facilities and other recreational opportunities. They return home with a greater sense of pride in their Capital.*

The Federal Land Use Plan: *January, 1986, saw the completion of a document of pivotal importance to the future development of the Capital. The* ***Plan For Canada's Capital—A Federal Land Use Plan,*** *which contains initial proposals for the long term use of federal lands in the Capital region, has since been circulated to interested parties across Canada. Their comments and suggestions—an important planning input for the Commission—will result in modifications to the draft plan. The resulting document will establish firm planning directions to replace those articulated by the Gréber Plan in 1950.*

Capital Orientation Plan: *The Federal Land Use Plan is directed principally towards the management and improvement of the Capital's physical resources. There is, however, another dimension to the Commission's mandate that requires the same sort of detailed planning. Referred to as the Capital Orientation Plan, this is the dimension concerned with programming—with the events and activities that animate the Capital. Planning of this sort began in earnest during the past year, and it represented a pioneering effort in many respects because there are few examples of large-scale, multi-year planning among a plethora of contributing organizations in the field of cultural programs.*

The Official Residences: *Late in the fiscal year, the Commission was delegated the responsibility for managing and operating the Capital's Official Residences—six houses provided for the respective use of the Governor General, Prime Minister, Leader of the Opposition, Speaker of the House of Commons and official visitors to Canada. The Commission's new duties, previously performed by Public Works Canada, include the maintenance of grounds and structures, the safeguarding of their heritage value, and planning services in support of their upgrading.*

Fifth Avenue Pavilion: *In a joint venture with the private sector, the Commission completed a new canal-oriented user facility during the year. The pavilion, at canal-side close to the corner of Fifth Avenue and the Queen Elizabeth Driveway, will provide canal users with food services, washrooms, boat rentals and, during the winter, skate changing and sharpening. Public funds provided docks and site landscaping, while private investment covered the costs of pavilion construction and outfitting.*

Interprovincial Transit Agreement: *In March, 1986, the Commission reached agreement with the Ottawa-Carleton Regional Transit Commission (OC Transpo) and the Outaouais Regional Community Transit Commission (CTCRO) to continue federal financial assistance for interprovincial public transit in the National Capital Region. The four-year agreement, extending from January, 1985, to December, 1988, provides annual subsidies to OC Transpo and CTCRO of $608,000 and $974,000 respectively.*

Planning of Inner-Core Sites: *Urban design guidelines were prepared and approved for several strategic sites in the Capital's downtown core, including the Sussex-Mackenzie site, Cartier Square and the Canlands development property. Other key studies in which the Planning Branch was involved concerned parking facilities and the pedestrian environment in the inner core, and continuing work on the Master Plan for the Parliamentary Precinct.*

A NEW TRADITION?

New Year's Eve, 1985, just may have been the beginning of a grand new tradition for Canadians. As midnight approached, TV sets from coast to coast were tuned to an all-Canadian celebration that included spectacular views of fireworks—and more than 15,000 happy revellers—on Parliament Hill. Every bush, tree and unadorned surface on the Hill had been covered with festive lights, an appropriate symbol for the bright prospects of a brand new year. The great thing was, it was a celebration of us! With so auspicious a start, the celebration will be even bigger and better in 1986.

THE NIELSEN TASKFORCE

Of special note are the results of the "Nielsen" taskforce formed to study real property management within the Federal Government.

In the Capital, there has been a degree of overlap in the types of services provided by the National Capital Commission and Public Works Canada. As the result of the taskforce's thorough review of the relationship between the two organizations, any duplications that exist will be addressed.

Henceforth, Public Works Canada will provide the NCC with "building" services in the realms of architecture, property management and operation, construction services, and maintenance. The NCC, for its part, will provide landscaping, horticulture and grounds-maintenance services. Dividing responsibilities in this way will result in improved efficiency.

In the same vein, the Commission's ownership of land was studied carefully by the taskforce. Consequently, there will be a rationalization of NCC holdings: land which is surplus to the Commission's requirements for Capital purposes will be gradually disposed of.

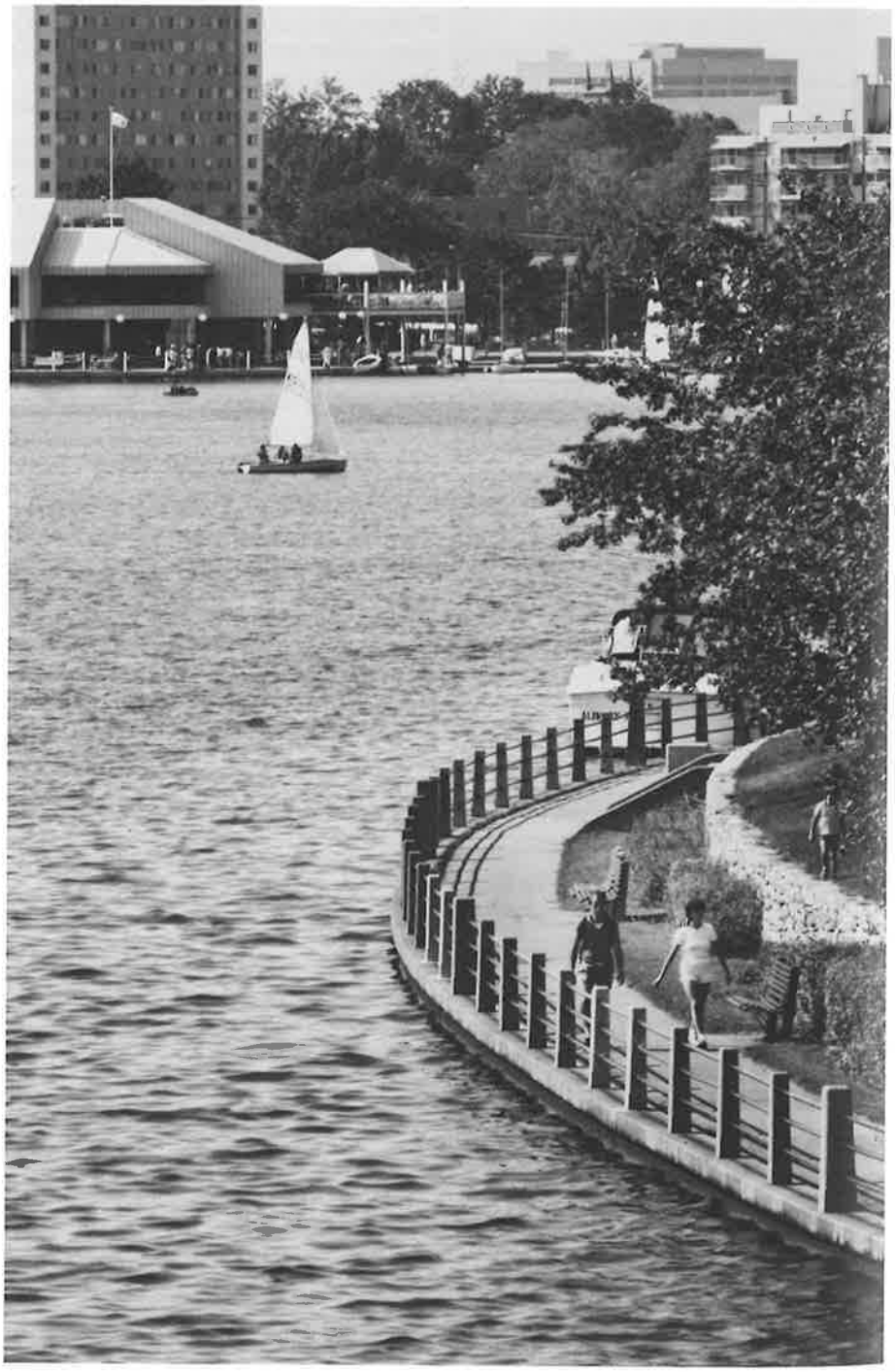

3

THE COMMISSION:

AN ORGANIZATIONAL PROFILE

Creating a more beautiful, functional and appealing Capital by enhancing its natural, built and cultural environments is the task that has been vigorously pursued by the National Capital Commission and its predecessors since early in this century.

There are many dimensions to this task: property acquisition, planning, design, animation, the dissemination of information at home and abroad and approval of the adaptive re-use or redevelopment of federal properties.

OUR MANDATE

The National Capital Commission (NCC) is a statutory Crown Corporation (listed in Schedule "C" of the ***Financial Administration Act****) created by the National Capital Act in 1958.*

According to the Act, the Commission's purpose is to prepare plans for, and assist in, the development, conservation and improvement of the National Capital Region in keeping with its national significance as the seat of the Government of Canada.

The NCC's mission, within this statutory context, is to develop and maintain a Capital which stands as a symbol of identity, a model of unity and a source of pride and inspiration for all Canadians.

To accomplish this, the Act states that the Commission may:

- *acquire and dispose of property;*
- *construct and maintain parks, parkways, bridges and other structures;*
- *cooperate with local municipalities, private sector firms and others in joint projects;*
- *administer, preserve and maintain historic places;*
- *carry out planning related to the proper development of public lands in the National Capital Region.*

The site, location and plans for the erection, alteration or extension of a building or other work on federal land in the National Capital Region must be approved by the Commission.

In keeping with the priorities of the current Federal Government, the NCC is intent upon decreasing its financial dependence on appropriations. The Commission has, therefore, redoubled its commitment to increasing its revenue-earning potential. NCC assets are to be leveraged in support of the Commission's objectives: where it is desirable and feasible, NCC property is to be improved, adapted or redeveloped in cooperation with the private sector to maximize revenue potential while furthering the established goals of the Commission.

THE NATIONAL CAPITAL REGION

The area within which the NCC has jurisdiction is referred to as the National Capital Region. The cities of Ottawa, Ontario, and Hull, Quebec, are at the core of the region, which covers 4,662 square kilometres. It encompasses all or part of 27 municipalities and is home to some 750,000 people.

The region forms a mosaic of geographic and social elements. The two Canadian provinces with the largest populations meet here in the hills and plains of the Ottawa River Valley. Both of the country's official languages are in common use in the region and several cultures exist side by side.

Although the lumber business and military strategy were what initially made the area economically viable, the arrival and gradual growth of the Federal Government has shaped its subsequent economic development. Today, about one-third of the labour force in the region is directly employed by the Federal Government—although other sectors, such as tourism and high technology research and manufacture, are increasingly important.

The National Capital Commission is a major property owner in the National Capital Region with holdings of some 48,200 hectares or about 10% of the total land area. The portfolio consists of parkways, large wilderness and rural resources, many of the major parks within the urban core, revenue producing properties and buildings of significant historical and architectural interest.

INTERNAL STRUCTURE

THE COMMISSION

The NCC, a Crown Corporation, is headed by a 20-member **Commission** composed of individuals appointed by the Governor-in-Council for terms not to exceed three years. Members are limited to appointment for two consecutive terms.

To ensure that all parts of the country are represented, at least one member must be appointed from each province. Ottawa, Hull and surrounding municipalities are also assured of representation through a number of mandatory appointments. The Commission typically meets three times each year to exercise its authority over the Corporation's By-laws, financial affairs, appointments and Corporate Plan.

A five-member **Executive Committee**, composed of Commission members, meets each month to supervise the Corporation's on-going activities and to make recommendations to the Commission on matters of policy.

A **Corporate Audit Committee**, composed entirely of Commission members, supervises the preparation of the Corporation's financial statements.

The Commission is assisted in performing its duties by four **Advisory Committees** consisting of Commissioners and of acknowledged Canadian experts in the Committees' fields of concern. At the end of March, 1986, there were four such committees: the **Advisory Committee on Real Property**; the **National Capital Planning Committee**; the **Advisory Committee on Design**; and the **Advisory Committee on Arts**.

Heading both the Commission and Executive Committee is a **Chairman**, appointed by the Governor-in-Council, who serves as the Corporation's Chief Executive Officer. The Chairman is also an ex-officio member of the Commission's Internal Management and Advisory Committees.

THE COMMISSIONERS: AN EXPANDING ROLE

Since the NCC was created in 1958, the twenty Commissioners who head it have served several key functions: they have been the Commission's policy makers, playing a decisive role in charting the NCC's direction and approaches; they have been a source of specialized expertise; and, because they are drawn from every province and sector, they have provided a truly national perspective from which to view the development of the Capital.

Today, yet another function is gaining prominence. Increasingly, the Commissioners are serving as **ambassadors** for the Capital, seeking to involve Canadians more fully in planning its development—and in reaping the benefits. At public functions across the nation, they are delivering this important message: the Capital belongs to us all.

COMMISSIONERS

(as of March 31, 1986)

Chairman
Jean E. Pigott

Vice-Chairman
Pierre Bastien
Montréal, Quebec

Robert Chiarelli
Ottawa, Ontario
Dr. William Crawford
Sackville, New Brunswick
Eleanor Drysdale
Vancouver, British Columbia
Vilmont Dupuis
Gatineau, Québec
F. Paul Laflamme
Hull, Québec
Paul F. Lalonde
Gloucester, Ontario
Halia M. Lypka
Hamilton, Ontario
J. Arthur MacDonald
Pictou, Nova Scotia
Donald MacKinnon
Charlottetown, Prince Edward Island
Alan G. Martin
Midland, Ontario
William L. McEwen
Vancouver, British Columbia.
John McIntosh
Edmonton, Alberta
John J. Murphy
St. John's, Newfoundland
P. M. Reynolds
Winnipeg, Manitoba
Edie Rittinger
Vancouver, British Columbia
B.C. Ross
Ottawa, Ontario
Guy Simard
Ste-Foy, Québec
Vernon Toews
Whitehorse, Yukon

EXECUTIVE COMMITTEE
(as of March 31, 1986)

Chairman
Jean E. Pigott

Vice-Chairman
Pierre Bastien
Montréal,
Québec

Commissioners
Vilmont Dupuis
Gatineau,
Québec

B. C. Ross
Ottawa,
Ontario

Vernon Toews
Whitehorse,
Yukon

CORPORATE AUDIT COMMITTEE
(asof March 31, 1986)

Chairman
Alan G. Martin
Midland,
Ontario

Members
Dr. William Crawford
Sackville,
New Brunswick

Paul F. Lalonde
Gloucester,
Ontario

William L. McEwen
Vancouver,
British Columbia

P. M. Reynolds
Winnipeg,
Manitoba

ADVISORY COMMITTEE ON REAL PROPERTY
(as of March 31, 1986)

Chairman
Allan D. Poapst
Winnipeg,
Manitoba

Vice-Chairman
Robert Fréchette
Québec City,
Québec

Members
William Assad
Gatineau,
Québec

Joe Berridge
Toronto,
Ontario

Robert Garrod
Ottawa,
Ontario

Philip O'Brien
Montréal,
Québec

Jack Scott
Brampton,
Ontario

Commissioner
Donald MacKinnon
Charlottetown,
Prince Edward Island

NATIONAL CAPITAL PLANNING COMMITTEE
(as of March 31, 1986)

Chairman
Serge Y. Piotte
Montréal,
Québec

Vice-Chairman
Alan F. J. Artibise
Winnipeg,
Manitoba

Members
Dr. Caroline Andrew
Ottawa,
Ontario

Macklin L. Hancock
Mississauga,
Ontario

Walter Hardwick
Vancouver,
British Columbia

Lloyd P. Sankey
Toronto,
Ontario

Serge Viau
Sillery
Québec

Commissioners
Robert Chiarelli
Ottawa,
Ontario

Guy Simard
Ste-Foy,
Québec

ADVISORY COMMITTEE ON DESIGN
(as of March 31, 1986)

Chairman
Alexander E. Rattray
Winnipeg,
Manitoba

Vice-Chairman
Timothy V. Murray
Rockcliffe,
Ontario

Members
Benoît Bégin
St-Didace,
Québec

Claude Belzile
Québec City,
Québec

Robert Eaton
Moncton,
New Brunswick

Brian L. Hemingway
Vancouver,
British Columbia

Walter H. Kehm
Toronto,
Ontario

Bruce Kuwabara
Toronto,
Ontario

James McKellar
Calgary,
Alberta

Jacques Reeves
Montréal,
Québec

Commissioner
John McIntosh
Edmonton,
Alberta

ADVISORY COMMITTEE ON ARTS

Chairman
Kenneth Lochhead
Ottawa
Ontario

Vice-Chairman
Takao Tanabe
Parksville
British Columbia

Members
Jacques Corriveau
St-Bruno,
Québec

E. J. Gaboury
Winnipeg,
Manitoba

Garry N. Kennedy
Halifax,
Nova Scotia

Ronald F. Williams
Pointe-Claire,
Québec

Joyce Zemans
Toronto
Ontario

THE CORPORATION

Reporting to the Chairman and Chief Executive Officer are the Secretary General, Executive Directors and Chief Financial Officer who manage the day-to-day activities of the Corporation.

THE SECRETARIAT, *headed by Secretary General Greg Gyton, provides support to the Chairman in discharging management responsibilities. Key services provided by the Secretariat include: personnel; legal services; supply and systems support; corporate planning; inter-governmental liaison; communications; and administrative support for the Commission, Executive Committee and Advisory Committees. Further, the Secretariat is responsible for the administration of the Commission's External Bilingualism Program.*

PROPERTY BRANCH, *headed by Executive Director Erhard Braun, is responsible for the acquisition, management and disposal of real property throughout the National Capital Region, with the exception of Gatineau Park. The Branch also engages in leasing, property management and the development or redevelopment of revenue-producing properties. The Branch administers the Commission's program of grants-in-lieu of taxes to local municipalities.*

PLANNING BRANCH, *headed by Executive Director Jaap Schouten, is responsible for the development and coordination of planning policies. This encompasses research on spatial and socio-economic issues, the articulation of planning procedures, and the creation of comprehensive plans for the development of the Capital region. Particularly notable in this regard was the release in January, 1986, of the* ***Plan for Canada's Capital: A Federal Land Use Plan****, currently the subject of wide-ranging public discussion. The Branch also provides advice and assistance on long-term trends and prospects likely to have an impact on the region.*

DEVELOPMENT BRANCH, *headed by Executive Director John Van Essen, is responsible for the Commission's design, construction, maintenance and related management services. These responsibilities include: architectural, landscaping and engineering services for NCC projects; the management of NCC-implemented construction projects and the monitoring of cost-shared projects; and the maintenance of NCC parks, parkways and government grounds.*

PUBLIC ACTIVITIES BRANCH, *headed by Executive Director André Bonin, is responsible for administration and planning for Gatineau Park; visitors' services; heritage and interpretation programs; conservation programs; and the planning and staging of all major cultural events for the Commission.*

FINANCE DIVISION, *headed by Chief Financial Officer John Denis, provides financial planning and control for the Commission.*

ORGANIZATION CHART

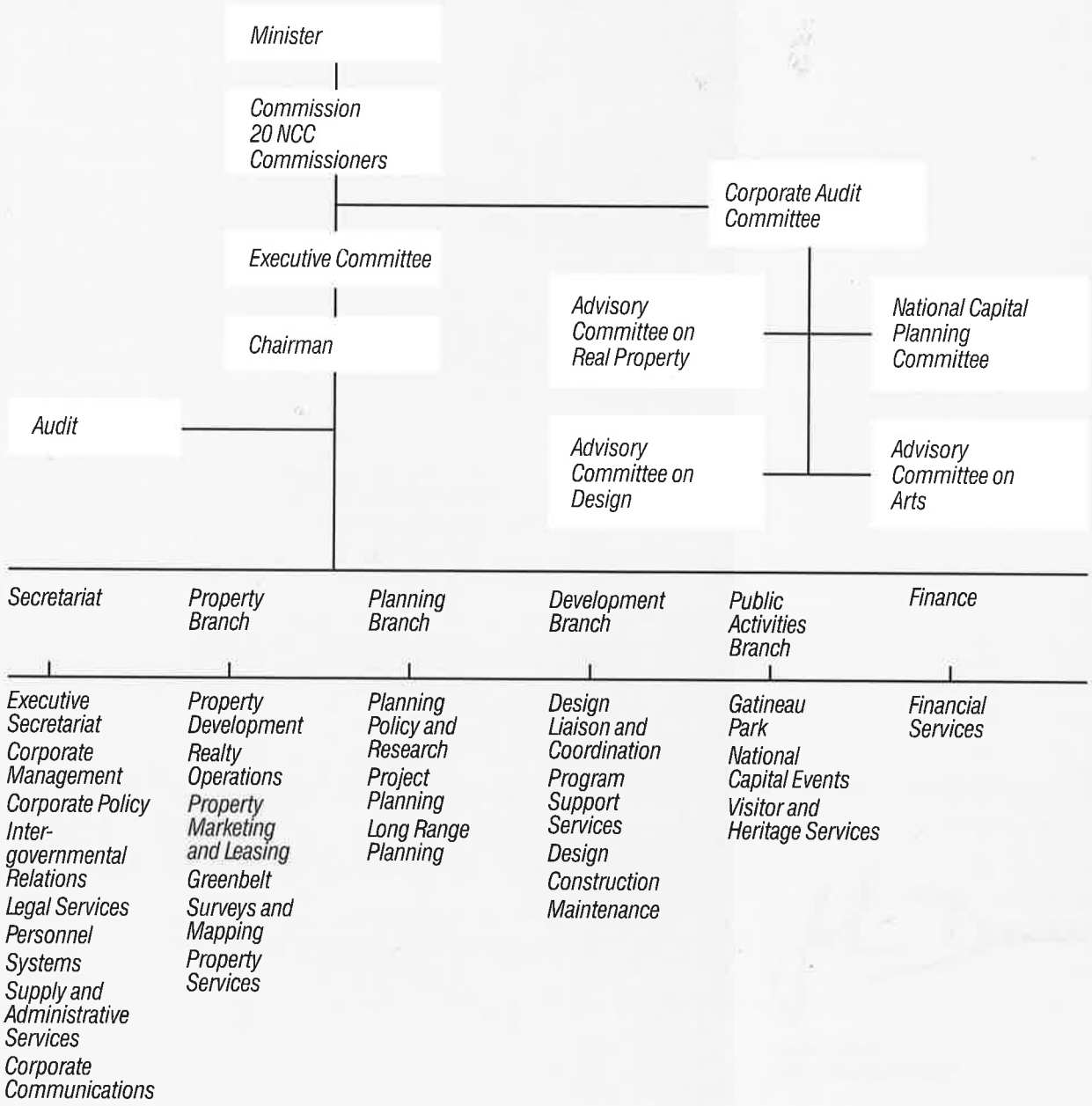

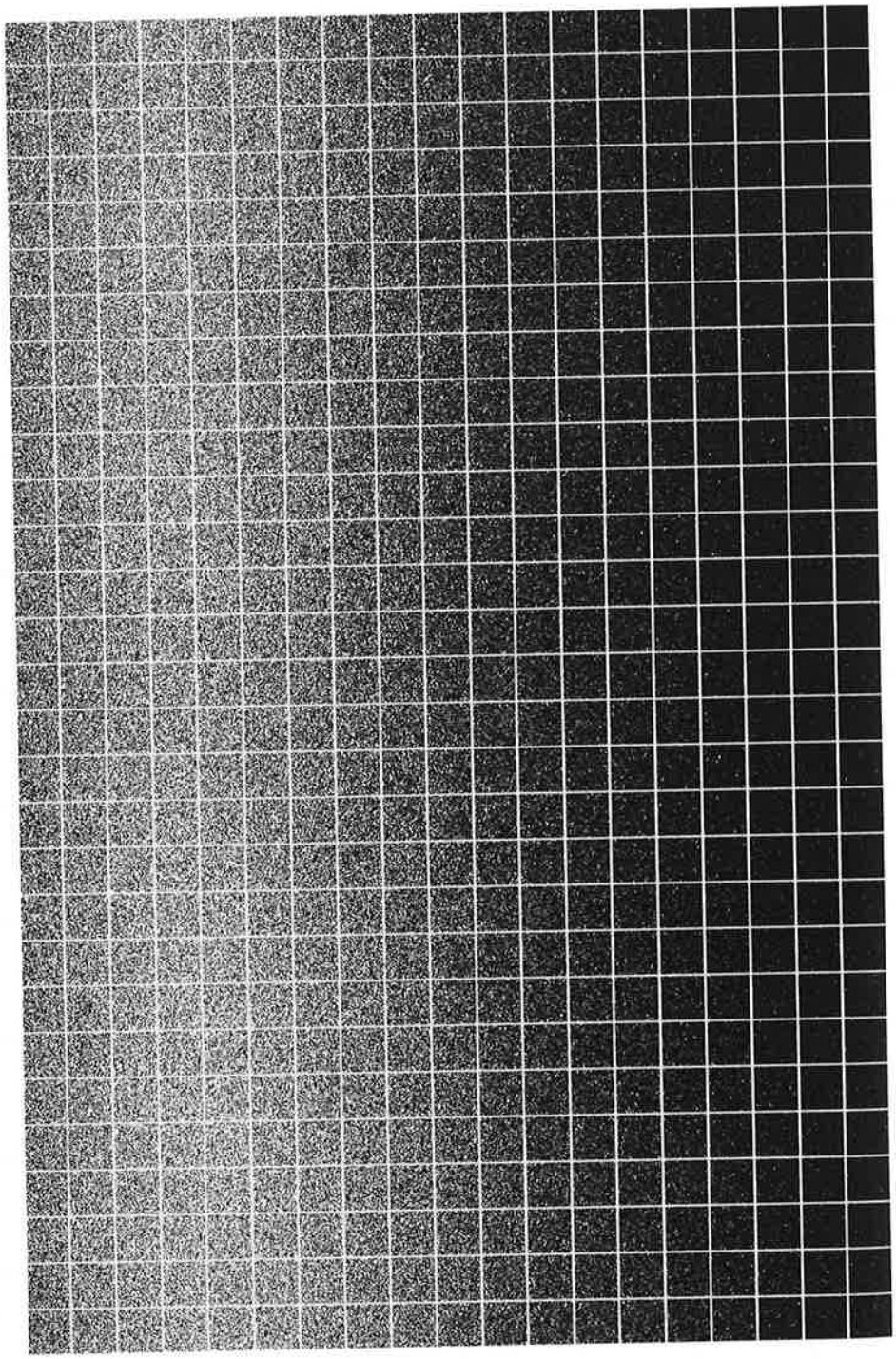

4
FINANCIAL REVIEW

During the year, the Commission received $69.6 million from the Consolidated Revenue Fund as authorized by Parliament to provide for operations and $11.5 million to acquire capital assets. These amounts compare to $79.7 million and $17.3 million respectively for the previous year. In addition, the Commission earned revenues of $12.6 million compared to $13.9 million last year.

The gross cost of Commission operations was $67.4 million compared to $68.0 million a year earlier. In addition, the Commission contributed $6.8 million to projects sponsored by other levels of government or authorities compared to $14.2 million last year. The more significant contributions were:

- *$3.8 million toward the construction of a comprehensive road network in the Quebec portion of the National Capital Region.*
- *$0.1 million toward the construction of a regional sewage treatment and disposal system in the Quebec portion of the National Capital Region.*
- *$1.6 million with respect to a tripartite agreement amongst the Commission and the Transit Commissions of Ottawa-Carleton and the Outaouais Regional Community regarding the provision of urban interprovincial transit services in the National Capital Region.*
- *$0.9 million towards construction of a bridge crossing the Rideau River at the Hunt Club Road.*

The Commission also made payments of $8.8 million (1985–$8.4 million) within the National Capital Region to municipalities for grants-in-lieu of taxes and to organizations to encourage the use of the two official languages.

Finally, the Commission spent $11.5 million to acquire land, buildings and equipment, compared to $17.3 million in 1985

MANAGEMENT RESPONSIBILITY FOR FINANCIAL STATEMENTS

The accompanying financial statements of the National Capital Commission are the responsibility of managment and have been approved by members of the Commission. The financial statements have been prepared by management in accordance with generally accepted accounting principles.

Management has developed and maintains books of account, records, financial and management controls and information systems. These are designed to provide reasonable assurance that assets are safeguarded and controlled and that transactions are in accordance with the Financial Administration Act and regulations as well as the National Capital Act and By-Laws of the Commission. Internal audits are conducted to assess these systems and practices.

The members of the Commission carry out their responsibilities for the financial statements principally through an Audit Committee which consists of members of the Commission only. The Audit Committee meets periodically with management as well as with the internal and external auditors to discuss the results of audit examinations with respect to the adequacy of internal accounting controls and to review and discuss financial reporting matters. The external auditors have full access to the Audit Committee, with and without management being present.

The Commission's external auditor, the Auditor General of Canada, has examined the financial statements. He submits his report to the Minister of Public Works who is responsible for the National Capital Commission.

Jean E. Pigott
Chairman

John T. Denis
Chief Financial Officer

AUDITOR'S REPORT

The Honourable Roch LaSalle, P.C., M.P.
Minister of Public Works

I have examined the balance sheet of the National Capital Commission as at March 31, 1986, and the statements of operations, equity and changes in financial position for the year then ended. My examination was made in accordance with generally accepted auditing standards, and accordingly included such tests and other procedures as I considered necessary in the circumstances.

In my opinion, these financial statements present fairly the financial position of the Commission as at March 31, 1986, and the results of its operations and the changes in its financial position for the year then ended in accordance with generally accepted accounting principles applied, after giving retroactive effect to the change in the accounting policies relating to land, buildings and equipment as explained in Note 3 to the financial statements, on a basis consistent with that of the preceding year.

Further, in my opinion, the transactions of the Commission that have come to my notice during my examination of the financial statements have, in all significant respects, been in accordance with Part XII of the Financial Administration Act and regulations, the National Capital Act, the articles and by-laws of the Commission.

Kenneth M. Dye, F.C.A.
Auditor General of Canada

Ottawa, Canada
June 10, 1986

NATIONAL CAPITAL COMMISSION BALANCE SHEET

as at March 31, 1986 (in thousands of dollars)

ASSETS

Current	1986	1985
Cash and short-term deposits	$ 23,209	$ 49,893
Accounts receivable		
Federal government departments and agencies	1,472	991
Tenants and others	731	776
Operating supplies, small tools and nursery stock	682	645
Prepaid expenses	2,138	1,479
	28,232	53,784
Land, buildings and equipment (Note 4)	278,282	279,031
	$306,514	**$332,815**

LIABILITIES

Current	1986	1985
Accounts payable and accrued liabilities	$ 14,894	$ 17,387
Unsettled expropriations of property	1,342	1,609
Holdbacks and deposits from contractors and others	1,352	1,580
	17,588	20,576
Long-Term		
Accrued employee termination benefits	4,496	4,537
Loans from Canada (Note 5)	—	26,309
	4,496	30,846

EQUITY

Equity of Canada	284,430	281,393
	$306,514	**$332,815**

CHAIRMAN

COMMISSIONER

STATEMENT OF OPERATION

for the year ended March 31, 1986 (in thousands of dollars)

	1986	1985
Expenses		
Planning and development	$12,838	$19,032
Real asset management	44,904	45,144
Public activities	9,949	10,005
Administration	15,308	16,439
	82,999	90,620
Revenues		
Property	8,822	8,184
Interest	1,921	2,959
Net gain on disposal of land, buildings and equipment	364	1,482
Other	1,522	1,233
	12,629	13,858
Net cost of operations	70,370	76,762
Parliamentary appropriations (Note 6)	81,026	97,055
Less: Appropriations used to acquire land, buildings and equipment	11,462	17,341
	69,564	79,714
Excess (deficiency) of parliamentary appropriations over net cost of operations	**$ (806)**	**$ 2,952**

STATEMENT OF EQUITY

for the year ended March 31, 1986 (in thousands of dollars)

	1986	1985
Balance at beginning of year as previously reported	$377,346	$347,433
Adjustment to record accumulated depreciation to beginning of year (Note 3)	(95,953)	(86,333)
Balance as restated	281,393	261,100
Excess (deficiency) of parliamentary appropriations over net cost of operations	(806)	2,952
Parliamentary appropriations to acquire land, buildings and equipment	11,462	17,341
Payments of funds to Canada (Note 10b)	(7,619)	—
Balance at end of the year	**$284,430**	**$281,393**

STATEMENT OF CHANGE IN FINANCIAL POSITION

for the year ended March 31, 1986 (in thousands of dollars)

	1986	1985
Operating activities		
Excess (deficiency of parliamentary appropriations over net cost of operations)	$ (806)	$ 2,952
Items not involving cash		
Depreciation	9,316	9,620
Net gains on disposals of land, buildings and equipment	(364)	(1,482)
Increase (decrease) in accrued employee benefits	(41)	137
	8,105	11,227
Increase (decrease) in non-cash operating working capital		
Accounts receivable	(436)	(59)
Inventories	(37)	42
Prepaid expenses	(659)	(433)
Accounts payable and accrued liabilities	(2,493)	(7,174)
Unsettled expropriations	(267)	(56)
Holdbacks and deposits	(228)	425
	(4,120)	(7,255)
Cash provided by operating activities	3,985	3,972
Investing activities		
Acquisition of land, buildings and equipment	(11,462)	(17,341)
Proceeds on disposal of land, buildings and equipment	3,259	5,457
Cash used in investing activities	(8,203)	(11,884)
Cash required before financing	(4,218)	(7,912)
Financing Activities Parliamentary appropriations to acquire land, buildings and equipment	11,462	17,341
Repayment of loans from Canada (Note 5)	(26,309)	(4,795)
Payment of funds to Canada (Note 10 b)	(7,619)	—
Cash provided by (used in) financing activities	(22,466)	12,546
Increase (decrease) in cash	(26,684)	4,634
Cash and short-term deposits at beginning of year	49,893	45,259
Cash and short-term deposits at end of year	**$ 23,209**	**$ 49,893**

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS

March 31, 1986

1. Authority and Objectives

The National Capital Commission was established by the National Capital Act, 1958. The Commission is a Crown Corporation without share capital named in Schedule C, Part I to the Financial Administration Act and is an agent corporation. The objects and purposes of the Commission are to prepare plans for and assist in the development, conservation and improvement of the National Capital Region in order that the nature and character of the seat of the Government of Canada may be in accordance with its national significance.

2. Significant Accounting Policies

a) Depreciation

Depreciation is calculated on the straight-line method based on the estimated useful life of the assets, as follows:

Buildings	20 years
Roads and Bridges	25 years
Park Landscaping and Improvement	25 years
Festival Equipment	5 years
Equipment	7 to 15 years
Vehicles	4 to 7 years
Equipment and Vehicle Attachments	10 years

b) Operating Supplies, Small Tools and Nursery Stock

Operating supplies and small tools are carried at cost. Nursery stock is valued at estimated replacement cost less an allowance for overhead, baling and packaging expenses.

c) Pension Plan

The Commission's employees participate in the Public Service Superannuation Plan, which is administered by the Government of Canada. Contributions to the Plan are made by both the employees and the Commission on an equal basis. Contributions with respect to current service are expended in the current period.

d) Employee Termination Benefits

Severance pay generally accrues to employees over their service period, and is payable on their separation or retirement. The liability for these benefits is recorded in the accounts as the benefits accrue to the employees.

3. Change in Accounting Policies

On September 1, 1984, the Government proclaimed amendments to the Financial Administration Act which, inter alia, require that the Commission prepare its financial statements in accordance with generally accepted accounting principles. The Commission has reviewed its accounting policies and systems and has altered them to comply with the requirements of the Act for the 1985-86 fiscal year. The changes include:

i) depreciating buildings and equipment and reflecting the depreciation expense in the statement of operations. Previously no depreciation was recorded.

ii) including gains and losses on disposal of land, buildings and equipment in the statement of operations. Previously they were credited or charged directly to equity.

iii) excluding capitalized expenditures from the statement of operations where they were previously recorded.

The net effect of these changes is to reduce the excess of parliamentary appropriations over net cost of operations by $8.952 million (1985-$7.998 million).

4. Land, Buildings and Equipment

(in thousands of dollars)	Historical Cost	Accumulated Depreciation	1986 Net Book Value	1985 Net Book Value
Land and Buildings				
Greenbelt	$ 54,650	$ 15,003	$ 39,647	$ 39,374
Parkways	70,581	30,281	40,300	40,225
Parks	44,690	12,866	31,824	30,565
Bridges and approaches	25,671	11,465	14,206	14,537
Historical sites	15,499	7,029	8,470	8,833
Recreational facilities	13,397	4,330	9,067	8,851
Rental properties	135,514	10,296	125,218	125,751
Unsettled expropriations	1,342	—	1,342	1,609
Administrative and service buildings	10,417	5,237	5,180	5,577
	371,761	96,507	275,254	275,322
Less provision for transfers at less than cost *	2,070	—	2,070	2,080
	369,691	96,507	273,184	273,242
Equipment				
Equipment	4,161	2,920	1,241	1,535
Furniture	5,647	3,373	2,274	3,036
Vehicles	3,230	2,235	995	766
Antiques and works of art	823	235	588	452
	13,861	8,763	5,098	5,789
	$383,552	**$105,270**	**$278,282**	**$279,031**

* Provision for transfers at less than cost pertains to property to be transferred in accordance with agreements with the Province of Quebec, for lands to be given free of charge for approaches to the MacDonald-Cartier Bridge and for the transfer for $1 of lands to be used as a right-of-way for Highway 550.

5. Loans from Canada

The Commission purchased certain real property out of funds advanced from the Consolidated Revenue Fund of Canada by way of loans authorized by Parliament, upon terms and conditions approved by the Governor in Council. Interest on those loans was payable semi-annually at rates varying from 5.0% to 9.0% and averaging 7.1% (1985–6.7%). Interest expense in the year ended March 31, 1986 amounted to $0.6 million (1985–$2.1 million). In July 1985, the Commission repaid all outstanding loans consisting of the principal, $26.3 million, and applicable interest due, $0.6 million. No further loan funds have been drawn from Canada.

6. Parliamentary Appropriations

	1986				1985
	Operating	Capital	Grants and Contributions	Total	Total
(in thousands of dollars)					
Expenditures	$56,656	$20,589	$7,941	$85,186	$99,963
Revenue	11,881	748	—	12,629	13,858
Net expenditures	44,775	19,841	7,941	72,557	86,105
Parliamentary appropriations	43,636	30,945	6,445	81,026	97,055
Excess (deficiency) of Parliamentary appropriations over net expenditures	$(1,139)	$11,104	$(1,496)	8,469	10,950
Items not requiring an outlay of funds:					
Depreciation				(9,316)	(9,620)
Provision for employee benefits and vacation pay				41	(137)
Adjustment to restate 1985 expenditures on a basis comparable to 1986				—	1,759
Excess (deficiency) of Parliamentary appropriations over net cost of operations as reported				**$ (806)**	**$ 2,952**

7. Commitments

a) Subject to funds being authorized by Parliament, the Commission is committed to make contributions to other levels of government and other authorities as follows:

i) Province of Quebec, one-half of the cost of a road network within the National Capital Region. The Commission's commitment is $131.7 million, of which $122.6 million has been expended.

ii) Regional Municipality of Ottawa-Carleton, one-half of the cost of a new bridge across the Rideau River in the Hunt Club Road–Knoxdale Road area. The Commission's commitment is $7.0 million, of which $5.5 million has been expended.

iii) The Outaouais Regional Community Transit Commission and the Ottawa-Carleton Regional Transit Commission, a total of $1.6 million annually to the end of 1988 to assist in the provision of interprovincial transit service in the National Capital Region.

b) The Province of Quebec has expropriated certain lands at Laurier Park on behalf of the Commission. A sum of $0.4 million has been paid on account and the remaining amount of $1.25 million will be payable to the province in exchange for appropriate title documents.

c) The Commission has entered into agreements for computing services and leases of equipment and office space. Annual payments under these agreements are approximately as follows:

	(in thousands of dollars)
1986-87	$1,610
1987-88	243
1988-89	2
1989-90	
	$1,855

8. Contingencies

a) Claims

Claims and potential claims have or may be made against the Commission totalling approximately $26.1 million for alleged wrongful termination of certain agreements, for alleged damages and other matters but are not reflected in the accounts. The final outcome of these claims is not determinable. However, in the opinion of management and legal counsel, the position of the Commission is defensible and any payments required to settle these claims will not materially affect the financial position of the Commission. Settlements, if any, resulting from the resolution of these claims will be accounted for in the year in which the settlements occur.

b) Agreement with the Province of Ontario

In 1961, the Commission entered into an agreement whereby the Province of Ontario established and maintains 2,654 hectares (6,557 acres) of forest. When the agreement expires in 2011, or is terminated, the Commission will reimburse the Province for the excess of expenses over revenues, or the Province will pay the Commission the excess of revenues over expenditures. At March 31, 1985, expenditures exceeded receipts by $1.0 million, and are not reflected in the accounts of the Commission.

c) Exchange of Land with Department of National Defence

In July, 1985, the Commission, with the approval of the Governor in Council, agreed to exchange certain lands with the Department of National Defence. Although these transactions are to be undertaken at nominal amounts, the value of land to be received by the Commission exceeds the value of land to be transferred to the Department of National Defence by $2.8 million. A condition of the agreement stipulates that, should the Department of National Defence identify Commission-owned land which is surplus to the Commission's needs, the Commission is to transfer land up to a value of $2.8 million to the Department at nominal cost. This transaction is not reflected in the accounts of the Commission.

9. Subsequent Events

In April, 1986, the Commission, with the approval of the Governor in Council, agreed to exchange certain lands with the Department of Public Works. Part of the land which the Commission is to receive must be subsequently transferred to the Province of Quebec at nominal value under an agreement with the Province to improve the road system in the Quebec portion of the National Capital Region. The potential cost of this transaction is $0.7 million and no provision for it has been made in the accounts of the Commission.

10. Other Matters

a) *The Treasury Board of Canada has restricted the use of accumulated excess revenue over expenditures arising from operations and payments of grants and contributions. As of March 31, 1986, these restricted funds amounted to $4.6 million.*

b) *During the year, the Commission paid to Canada $6.1 million which were in excess of the Commission's needs and $1.5 million which represented the proceeds of disposal of land.*

c) *On March 26, 1986, the Treasury Board of Canada approved the transfers of properties at Laurier Park, Nepean Point and near Billings Bridge from the National Capital Commission to the Department of Public Works. The transfer is subject to Governor in Council approval.*

11. Comparative Figures

Certain comparative figures have been restated to conform to current presentation.

SUPPLEMENTARY INFORMATION

The following two tables provide additional details on the Loans from Canada and Commission-owned capital assets.

TABLE 1

National Capital Commission
Statement of Loans from Canada for the Acquisition of Property to March 31, 1986

(in thousands of dollars)

	1986	1985	From Inception to 1986
Loans received	$ —	$ —	$ 87,567
Loans repaid from proceeds of property sales	—	4,795	25,144
National Capital Fund (Note)	—	—	29,628
Revenues	—	—	6,486
Proprietory Interest	26,309	—	26,309
	$26,309	**$4,795**	**$87,567**
Loans outstanding at March 31, 1986			**$ 0**

Note:
The National Capital Fund was a special account in the Consolidated Revenue Fund of Canada. The "Adjustment of Accounts Act" eliminated the National Capital Fund as at March 31, 1981.

TABLE 2

NATIONAL CAPITAL COMMISSION
Schedule of Land, Buildings and Equipment at Depreciated Values as at March 31, 1986

(in thousands of dollars)

PROPERTY	Balance March 31 1986	Balance March 31 1985
Greenbelt	**$39,647**	**$39,374**
Parkways–Ontario		
Ottawa River Parkway	11,990	12,402
Airport Parkway	5,632	4,974
Eastern Driveway	4,863	4,951
Eastern Parkway	3,814	3,662
Colonel By Drive	2,526	2,614
Queen Elizabeth Drive	1,906	1,436
Hog's Back Road	1,082	1,147
Rockcliffe Park Driveway	786	784
Queensway	492	890
Lady Grey Drive	472	494
Station Boulevard	313	313
Island Park Driveway	235	238
Experimental Farm Drive	65	72
Other Parkways	164	180
Total Parkways–Ontario	34,340	34,157
Parkways–Quebec		
Voyageur Parkway	$2,857	$2,893
Philemon Wright	1,119	1,122
Northern Entrance	788	788
Hull South	625	625
Gatineau Parkway	515	576
Lac des Fées Parkway	39	46
Secteur Fournier	17	18
Total Parkways–Quebec	5,960	6,068
Total Parkways	**40,300**	**40,225**
Parks–Ontario		
Rideau River Park	$2,655	$2,725
Victoria Island	1,634	1,585
Patterson Creek	645	645
Vincent Massey and Hog's Back Parks	502	462
Commissioner's Park	425	250
Nepean Point	407	427
Parliament Hill Promenade	397	426
Rockcliffe Park	236	251
White Fathers	220	128
Hampton	202	44

TABLE 2 (Cont'd)

(in thousands of dollars)

Confederation Park	193	147
Park Benches	185	165
Supreme Court	152	160
Green's Creek	116	124
Central Park	65	68
Garden of the Provinces	64	87
Major's Hill	58	62
Kingsview	40	43
Strathcona	21	14
Green Island	18	20
Rideau Falls Park	12	13
Other Parks	61	91
Total Parks–Ontario	8,308	7,937
Parks–Quebec		
Gatineau Park	15,026	14,710
Brewery Creek Shoreline	2,448	2,123
Place du Portage Park	1,891	2,018
Taché Park	1,142	1,198
E.B. Eddy Park	697	738
Fontaine Park	523	552
Jacques Cartier Park	500	219
Linear Park	499	236
Parliament Hill Promenade	191	201
Leamy Lake Park	180	186
Moussette Park	166	183
Experimental Park–Hull	76	81
Other Parks	177	183
Total Parks–Quebec	23,516	22,628
Total Parks	**31,824**	**30,565**
Bridges and approaches		
Portage Bridge	$6,430	6,975
Champlain Bridge	2,241	2,289
Bridgehead–Hull	1,261	1,261
DesChênes–Britannia Bridge	1,206	1,206
Mackenzie King Bridge	882	922
Minto Bridge	685	726
Hog's Back Bridge	645	687
Middle Street Bridge	426	63
Bridgehead–Ottawa	310	309
Hull Slide Bridge	43	45
Laurier Avenue Bridge	32	34
Patterson Creek Bridge	26	0
Other Bridges	19	20
Total Bridges	14,206	14,537
Historic Sites	8,470	8,833
Recreational facilities		
Bicycle Paths	1,833	1,380
Skating Rinks	1,625	1,432
Sound and Light	1,122	1,594
Dow's Lake Marina	1,016	1,051
Boat Tour Marina	669	708
Champlain Golf Course	507	534
La Baie Area	503	505
Nature Trails	460	423
Festival Equipment	271	89
Allotment Gardens	246	265
Rideau Canoe Club	119	131
Stony Swamp	119	88
Mer Bleue	93	95
Canoe Festival	78	144
Nepean Amphitheatre	70	53
Capital Golf Course	66	69
LeBreton Flats Campsite	55	60
Bruce Pit	42	45
Toboggan Slides	32	35
Trail Exhibits	26	37
Equestrian Trails	22	23
Other Recreational Projects	93	90
Total Recreational Facilities	$ 9,067	$ 8,851
Rental and Agency Properties		
Rented Properties	$104,346	$103,986
LeBreton Flats	20,829	21,717
Miscellaneous Urban Sites	43	48
Total Rental and Agency Properties	125,218	125,751
Unsettled Expropriations of Land	1,342	1,609
Less Provision for Future Transfer of Property per Agreements	(2,070)	(2,080)
Administrative and Service Buildings	5,180	5,577
Total Real Property	$273,184	$273,242
Capital Equipment		
Machinery & Equipment Acquisitions (net)	$2,236	$2,301
Office Equipment Acquisitions (net)	2,274	3,036
Antiques and Works of Art	588	452
Total Capital Equipment	**$ 5,098**	**$ 5,789**
Grand Total	**$278,282**	**$279,031**

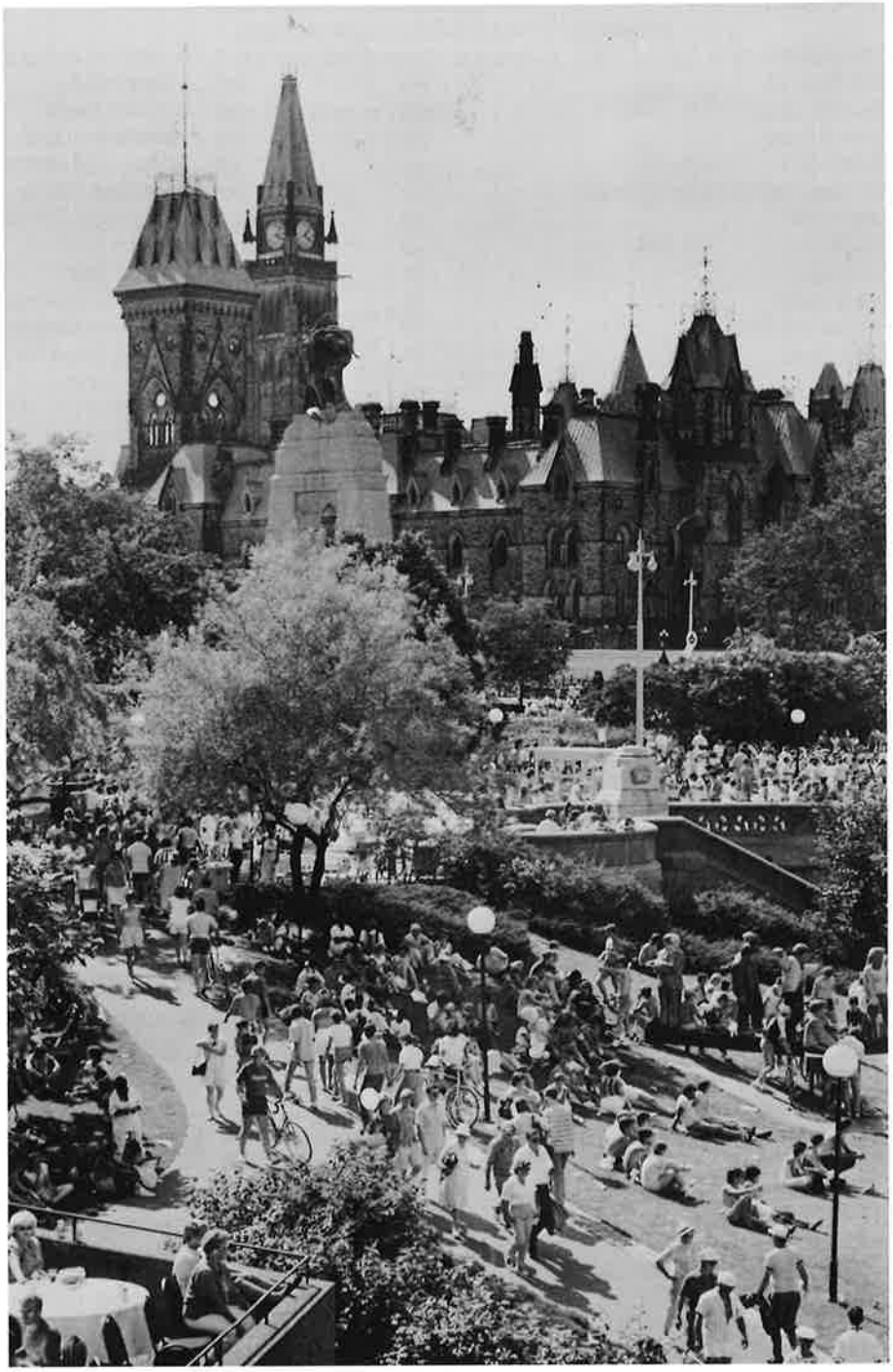

La capitale nationale: une nouvelle optique

Rapport annuel 1985-86

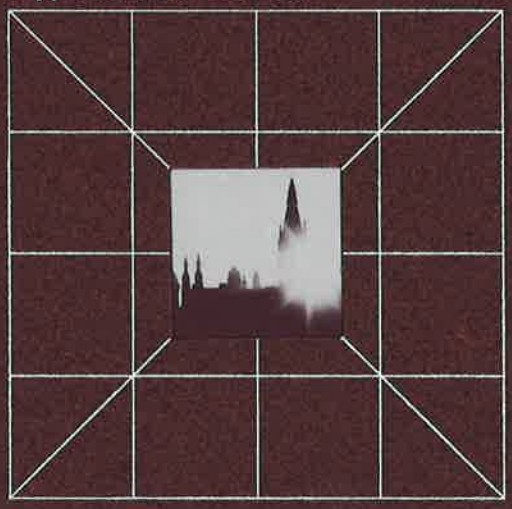

Commission de la Capitale nationale

National Capital Commission

Canada

LETTRE DE PRÉSENTATION

L'honorable Roch La Salle, P.C., député
Ministre des Travaux publics
Chambre des communes
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur les activités de la Commission de la Capitale nationale pour l'année financière 1985-1986.

À bien des égards, 1985-1986 a marqué un point tournant pour la Commission. Tout en continuant d'assumer nos tâches traditionnelles, nous nous sommes engagés, avec grand succès croyons-nous, dans un processus de renouvellement.

Nous avons étudié diverses manières d'optimiser nos activités afin d'éviter d'imposer un fardeau supplémentaire aux contribuables. Nous avons examiné nos relations avec les autres organismes fédéraux afin d'identifier et d'éliminer toute duplication d'efforts. De plus, nous avons fait de nombreux efforts afin d'interroger les Canadiens des autres régions du pays afin de découvrir avec eux de nouvelles manières de les faire participer plus pleinement à la vie de leur capitale.

Nous croyons que de ces initiatives augurent l'émergence d'une capitale représentant les plus belles qualités du Canada et des Canadiens, un «miroir» qui nous permettra de voir nos nombreuses réalisations et d'apprécier la portée de nos entreprises.

Pour que nous puissions ouvrir la porte à un tel avenir, il était crucial de présenter au gouvernement, comme nous l'avons fait à la fin de l'année financière, un document énonçant la nouvelle optique que souhaite se donner la Commission dans le cadre de son mandat.

Dans les années à venir, plus encore que par le passé, la Commission mettra encore plus l'accent sur ses besoins en matière de coordination, de gestion des ressources et d'établissement de programmes publics. Si l'on pave la voie à une plus grande participation du public au soutien, au développement et à l'appréciation de la capitale, nous croyons que celle-ci deviendra une entreprise véritablement nationale qui sera une source de fierté pour tous les Canadiens.

Donc, même si l'objectif principal d'un rapport annuel est de revenir sur le passé récent, vous retrouverez de fréquentes allusions, dans les pages qui suivent, aux initiatives qui sont maintenant en cours pour transformer notre capitale.

De la part des commissaires et des 929 employés qui forment la Commission de la Capitale nationale ainsi que des nombreux amis qui nous ont aidés, j'ai l'honneur de vous présenter ce rapport.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mon plus grand respect.

Le Président,
Jean E. Pigott

Une capitale n'est pas une ville ordinaire. Elle a une signification personnelle pour chaque citoyen du pays. Pour les uns, elle est le centre de la vie politique, pour d'autres, c'est un endroit excitant où l'on retrouve en abondance musées et festivals, pour d'autres encore, c'est une ville d'une grande beauté.

Depuis l'orée du siècle, la Commission de la Capitale nationale et ses prédécesseurs se sont efforcés de créer une capitale ***canadienne*** *d'allure véritablement internationale. Cet objectif a été plus qu'atteint: des visiteurs venus de toutes les régions du Canada et du monde nous disent que nous avons bien réussi à utiliser les ressources culturelles, architecturales et physiques de la région de la capitale.*

Nous cherchons maintenant à ajouter une nouvelle dimension aux qualités intrinsèques de notre capitale. Nous voulons que la région de la capitale devienne le second foyer de chaque Canadien. La capitale doit être un endroit qui éveille les émotions — la fierté et le patriotisme — des hommes, des femmes et des enfants d'un océan à l'autre.

Comment peut-on y parvenir? Au cours de l'année écoulée, nous avons demandé ***leurs*** *suggestions à des milliers d'entre vous. Voilà la réponse que nous avons le plus souvent entendue: les Canadiens souhaitent contribuer davantage à la vie de leur capitale, participer à son développement ainsi qu'à ses célébrations.*

Les notions de contribution, d'engagement et de participation en sont donc venues à constituer le vecteur central de la nouvelle optique qui guide la Commission de la Capitale nationale sur le chemin du 21e siècle.

Le Président,
Jean E. Pigott

TABLE DES MATIÈRES

1

UNE NOUVELLE OPTIQUE

Un aperçu de l'évolution de la philosophie de la Commission ainsi que de ses objectifs et activités.
1-5

2

UNE RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE

Quelques-uns des points saillants de l'année financière 1985-1986
6-12

3

LA COMMISSION

Un profil organisationnel de la Commission de la Capitale nationale
13-17

4

LE RAPPORT FINANCIER

Les états financiers vérifiés de la Commission ainsi que le rapport du Vérificateur général du Canada.
18-30

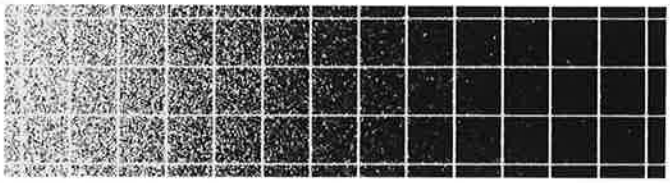

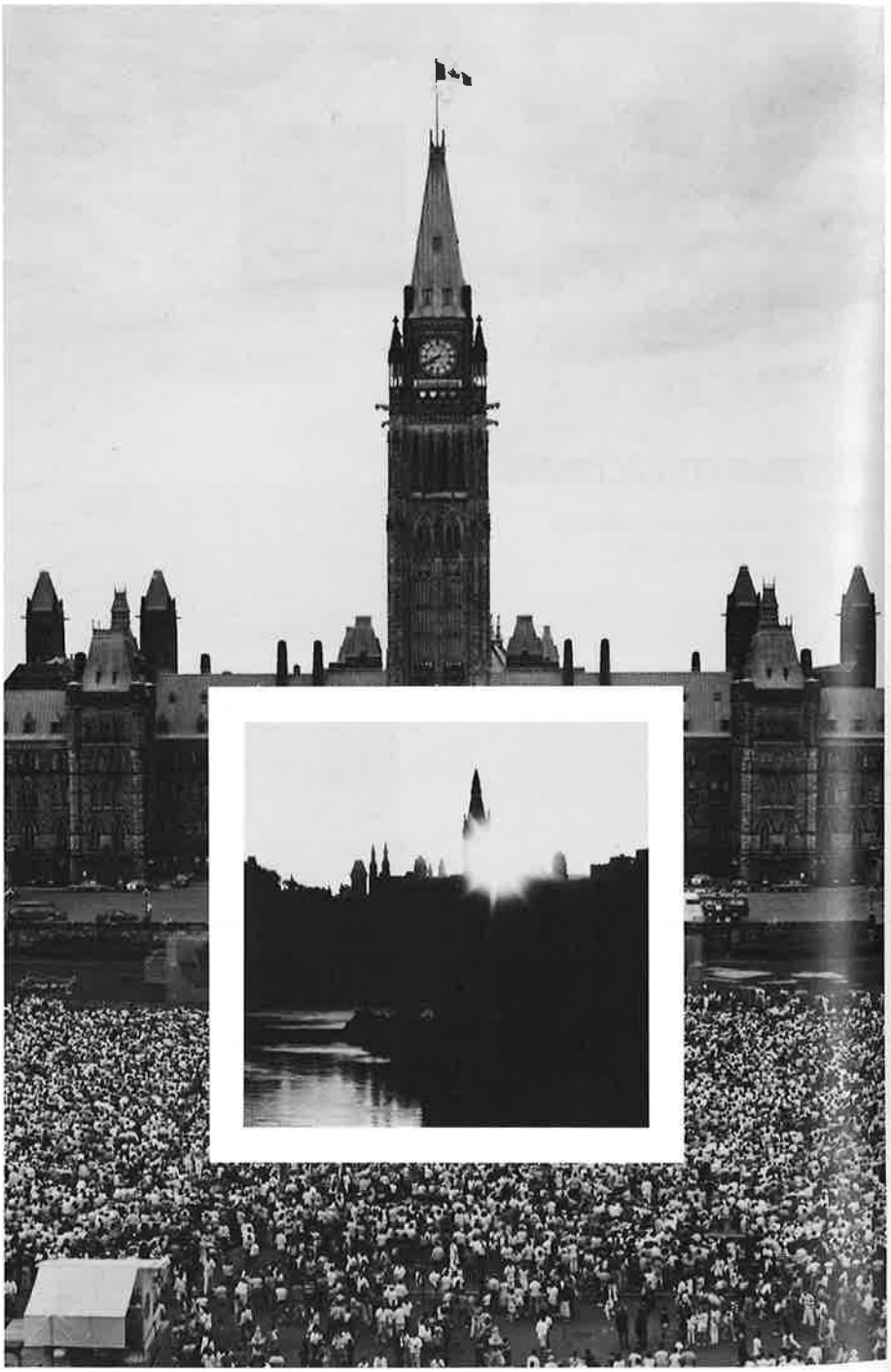

1

UNE NOUVELLE OPTIQUE

Toute grande entreprise nationale a besoin d'une optique: une idée claire de la direction à prendre et des moyens qu'elle exige. Il est manifeste que la création d'une capitale digne d'une nation vigoureuse et accomplie constitue une telle entreprise.

*Depuis 1899, l'amélioration de la Région de la capitale du **Canada** a été guidée par des organismes fédéraux auxquels on a assigné des responsabilités de planification, de conservation, d'embellissement de développement. La nouvelle optique qui a guidé ces efforts a mis au premier plan la protection et la mise en valeur des ressources **physiques** de la région. La Commission d'embellissement d'Ottawa, puis la Commission du District fédéral et, depuis 1958, la Commission de la Capitale nationale n'ont cessé de s'efforcer de créer une capitale d'une exceptionnelle beauté et d'une conception urbaine fonctionnelle.*

Ainsi que l'a clairement expliqué le Plan Gréber adopté en 1950 par le gouvernement fédéral, cette vision qui souligne la beauté de la capitale a, par nécessité, mis fortement l'accent sur l'acquisition et le développement de propriétés foncières. Ces activités continueront d'être au centre d'efforts considérables dans l'avenir.

Mais maintenant, puisqu'un grand nombre des objectifs du Plan Gréber ont été réalisés, il est temps d'accorder plus d'attention à un autre aspect tout aussi essentiel de la vie de la capitale.

*Il est temps de partager les merveilleuses ressources de notre capitale, et en particulier ses ressources **culturelles**, dans une plus large mesure avec les Canadiens d'un océan à l'autre.*

Ce thème est au coeur de la perspective renouvelée qui guidera la Commission de la Capitale nationale sur le chemin du 21e siècle.

UNE CAPITALE POUR TOUS LES CANADIENS

L'année dernière, la Commission a invité des citoyens de toutes les parties du pays à contribuer à la préparation d'un «carnet de rêves» — une liste d'événements, d'aménagements et de ressources interprétatives que l'on souhaiterait voir contribuer à rendre une visite de la capitale encore plus agréable et enrichissante qu'elle ne l'est maintenant.

Ce carnet de rêves a libéré bien des émotions. Il a confirmé que les Canadiens se soucient véritablement de leur capitale et qu'ils seraient heureux de participer plus directement et plus activement à sa vie quotidienne.

Loin d'être simplement perçue comme un lieu de débat politique, la capitale est considérée par bien des Canadiens comme un second foyer, un endroit qu'ils ont aidé à créer et sur le destin duquel ils ont beaucoup misé.

*La capitale est un terrain **neutre**, un lieu où les Canadiens de toutes les régions et de toutes les origines ethniques peuvent sentir qu'ils participent à une entreprise commune.*

*Il est parfaitement normal que la capitale soit une scène sur laquelle les membres de la famille nationale peuvent se raconter la merveilleuse diversité qui leur donne un caractère distinctif bien à eux; une «scène» au sens littéral aussi bien que figuré. Il doit effectivement exister des **lieux** dans la capitale où un groupe folklorique du Cap Breton, ou encore une troupe de danse du Québec ou des acteurs de rue de la Colombie-Britannique peuvent présenter leur spectacle.*

Grâce à une telle participation active, en s'intégrant ainsi à la foule, nous perdons notre sentiment d'être à part, d'être des étrangers faisant un bref pèlerinage.

La capitale nous appartient à tous.

Son amélioration doit être un processus coopératif faisant appel à tous les Canadiens.

Il s'ensuit également que les avantages qui en découlent doivent être partagés par tous.

EN MARCHE VERS LE 21e SIÈCLE

L'année dernière, la Commission a pris l'initiative cruciale de préparer une nouvelle série d'objectifs afin de guider ses activités à l'avenir. À la fin de l'année financière, ces propositions avaient atteint un stade avancé d'étude par le gouvernement.

Dans les prochaines années, la Commission continuera d'avoir la responsabilité de diverses tâches «terre-à-terre». Les parcs, les massifs de fleurs, les routes panoramiques et le Parcours d'honneur ainsi que nombre d'autres propriétés pour lesquelles elle est si bien connue, continueront d'être une préoccupation centrale.

La Commission conservera également sa responsabilité fondamentale de principal organisme de planification de la capitale. L'apparence physique de la capitale, et en particulier l'aspect de ses nombreux édifices anciens, sera soigneusement supervisée par la Commission.

*Toutefois, à l'orée du 21e siècle, la Commission doit mieux prendre en considération un fait irrémédiable de la vie canadienne: les vastes distances géographiques qui nous séparent. Pour rendre la capitale plus accessible aux Canadiens, il faut ouvrir son attention à chaque coin de ce pays, amener à participer ceux qui ne peuvent peut-être pas faire le voyage **physique** pour se rendre à ses célébrations.*

Par conséquent, il est maintenant essentiel de mettre bien davantage l'accent que par le passé sur la programmation publique. Il est temps que la capitale, dans tous ses rôles variés, prenne une place plus notable sur la scène nationale. Il faut communiquer directement aux Canadiens dans une plus large mesure ce qu'elle est devenue et ce qu'elle représente.

Quels types d'initiatives attireraient une plus grande attention? La liste pourrait comprendre:

- *Des festivals (des célébrations annuelles telles que la Fête du Canada ou le Bal de Neige);*
- *Des expositions interprétatives (sur des thèmes historiques et naturels);*
- *Des événements spéciaux (des spectacles nationaux ou internationaux culminant dans la capitale);*
- *De la promotion (afin de faire en sorte que les Canadiens soient bien renseignés sur ce qui se passe dans la capitale);*

Une programmation par les médias (afin de mettre les événements de la région de la capitale à la portée d'un auditoire national).

Par ailleurs, il est de plus en plus nécessaire que les nombreux ministères et organismes fédéraux, les Musées nationaux, Parcs Canada, Agriculture Canada et le Conseil national de recherches pour n'en nommer que quelques-uns, qui ont une présence publique au sein de la capitale aient une identité d'objectif. Ils devront être consultés de façon plus étroite afin de faire en sorte que leurs activités de programmation publique soient complémentaires et bien coordonnées.

L'IMPORTANCE DES BÉNÉVOLES

La réalisation d'objectifs aussi ambitieux sonne comme un défi bien difficile. Heureusement, la Commission peut compter sur l'aide de ses amis.

Même si peu de gens le savent, des milliers de bénévoles enthousiastes aident chaque année la Commission. Par exemple, durant le Bal de Neige de 1986, plus de 3 000 bénévoles ont distribué des programmes, dirigé des visites, supervisé des événements, pris soin d'invités spéciaux, participé à la planification, distrait les foules et, oui, réuni de petits bambins et leurs parents perdus.

Un précédent intéressant a été créé lorsqu'un certain nombre de maires de la région ont proposé d'accueillir leurs homologues d'autres villes canadiennes et américaines.

Durant l'édition 1985 de la Fête du Canada, près de 1 500 bénévoles ont contribué à chacune des activités, depuis l'animation dans les rues jusqu'aux premiers soins en passant par le nettoyage du jour suivant.

Au moulin historique de Wakefield, restauré par la Commission parce qu'il constitue un excellent exemple de moulin à farine de la fin du siècle précédent, les résidents de la région contribuent depuis des années au fonctionnement du programme des visiteurs et à l'entretien de ce qui est exposé.

En fait, on peut trouver des exemples de bénévolat dans pratiquement chacun des domaines d'activité de la Commission.

Par rapport à l'année précédente, la participation des bénévoles aux événements organisés par la Commission a plus que doublé l'année dernière. Nous espérons que cette tendance se maintiendra.

Il est important de dire que, dans bien des cas, ce sont les bénévoles qui ont pris contact avec ***nous*** *et non pas l'inverse. Ils ont découvert à quel point il est intéressant de* ***contribuer*** *à l'organisation de tels événements. La satisfaction personnelle que l'on retire de tels efforts mène quasi inévitablement à un intérêt encore plus grand pour le développement de la capitale ainsi qu'à un engagement plus poussé dans celui-ci.*

La Commission désire exprimer sa profonde gratitude à tous ces nombreux bénévoles. Ils ont ouvert des horizons nouveaux que nous n'aurions peut-être même pas pu envisager voilà seulement quelques années.

LA COLLABORATION AVEC LE SECTEUR PRIVÉ

De la même façon, le succès des entreprises communes avec le secteur privé a été très encourageant.

Depuis que la CCN a mis cette idée à l'épreuve en 1984, bien des entreprises ont contribué au succès des événements de la région de la capitale. La participation a revêtu bien des formes et notamment les contributions financières, la gestion de programmes, le parrainage de certains événements, les services de soutien, le prêt d'équipement et de la main-d'oeuvre bénévole. Durant le seul Bal de Neige de l'année dernière, la valeur de ces contributions a dépassé 500 000$.

Dans d'autres cas, le secteur privé s'est montré désireux de construire et d'exploiter des installations publiques sur les terrains de la CCN ou de prendre en charge l'administration de programmes qui incombaient précédemment à la Commission. Pour l'instant, l'expérience d'entreprises de ce type s'est avérée très positive.

À l'intérieur d'un cadre élaboré en stricte conformité avec les nouvelles priorités de la Commission du point de vue de l'élargissement de la participation publique, il existe des possibilités croissantes d'organisation d'un tel type d'entreprises mutuellement bénéfiques.

Cette démarche permettra à la CCN de fournir bien davantage de services sans qu'il soit nécessaire de prélever des sommes supplémentaires dans les fonds publics.

L'IDÉE DU PAIEMENT PAR L'UTILISATEUR

La controverse a été plus marquée lorsque la Commission a fait ses premiers pas dans le royaume du «paiement par l'utilisateur».

L'idée consiste à demander à ceux qui ***utilisent*** *effectivement les services d'en défrayer une partie du coût. Cette idée a été avancée en partie en conséquence des restrictions budgétaires mais aussi en partie à la suite de l'évolution de notre point de vue quant à l'équité de faire payer à tout le monde (c'est-à-dire aux contribuables) des services qui ne sont utilisés que par un relativement petit nombre.*

Par exemple, en 1985-1986, afin d'aider à couvrir les coûts de la fourniture des installations du parc, il a été demandé aux utilisateurs du parc de la Gatineau de verser une petite somme pour stationner à certains endroits. À la Vieille Ferme, située dans la Ceinture de verdure juste à l'ouest d'Ottawa, les visiteurs versent un petit droit d'entrée afin d'observer les activités quotidiennes d'une exploitation rurale familiale du milieu du 19e siècle habitée par des animateurs compétents en costumes d'époque et d'y participer effectivement.

Les gens qui utilisent ces superbes ressources en apprécient la valeur et sont prêts à contribuer à leur entretien en versant un droit raisonnable. Il est probable que ce principe sera étendu dans les années à venir à d'autres activités et installations.

LES JOURS À VENIR

Ensemble, les idées et les optiques présentées dans ces pages augurent une ère nouvelle pour la Commission: un renouvellement de la perspective qui lui a permis de faire tant de réalisations au fil des années. On note déjà un sentiment d'expectative et d'enthousiasme.

Les objectifs sont de bâtir une capitale digne d'une grande nation, d'en faire un second foyer pour tous les Canadiens et de partager l'aventure d'un océan à l'autre.

Ce sont là les éléments d'une perspective renouvelée qui guidera les efforts de la Commission dans les jours à venir.

LE PARCOURS D'HONNEUR

Un des premiers produits tangibles de la nouvelle optique de la Commission pour la capitale sera un parcours d'honneur joignant les noyaux urbains d'Ottawa et de Hull.

D'ores et déjà, la portion promenade Sussex–rue Rideau de ce parcours revêt une importance particulière puisque c'est par là que passent toutes les processions officielles qui vont de la résidence du Gouverneur général à la Colline du Parlement. Le parcours est bordé d'un grand nombre des principaux édifices de la capitale, et notamment le 24 promenade Sussex, l'hôtel de ville d'Ottawa, le centre fédéral des conférences, l'hôtel du Château Laurier et l'édifice du Centre.

En prévision de l'ouverture de deux musées d'envergure mondiale le long de ce parcours en 1988, le Musée canadien des civilisations et le Musée des beaux-arts du Canada, nous procédons à une planification détaillée qui transformera bientôt l'aspect de ce parcours. Une de ses principales fonctions sera de servir de scène aux célébrations d'inauguration des musées.

En définitive, le Parcours d'honneur sera l'une des principales caractéristiques du noyau du centre de la capitale. Il jouera de plus un rôle clé pour ce qui est de façonner l'impression que les Canadiens et les visiteurs retireront non seulement de la capitale mais aussi de l'ensemble du pays.

PROJET 1988

*En 1988, la capitale assistera à l'inauguration de **trois** grandes institutions culturelles, toutes de classe véritablement internationale.*

*Ensemble, le **Musée canadien des civilisations, le Musée des beaux-arts du Canada** ainsi que le **Musée national de l'aviation** représentent un investissement d'un quart de milliard de dollars dans la culture canadienne. Rien de véritablement comparable n'a été aménagé depuis que l'édifice du Centre, sur la Colline du Parlement, a été remplacé après l'incendie de 1916.*

Un tel événement justifiera vraiment des célébrations et les plans à cet égard sont déjà bien lancés. Appelées «Projet 1988», ces célébrations se feront à une échelle digne de l'événement puisqu'on y consacrera une année entière d'attractions spéciales qui attireront comme jamais auparavant les Canadiens dans leur capitale.

Inscrivez la capitale à votre programme pour 1988! Elle sera l'endroit à voir par excellence.

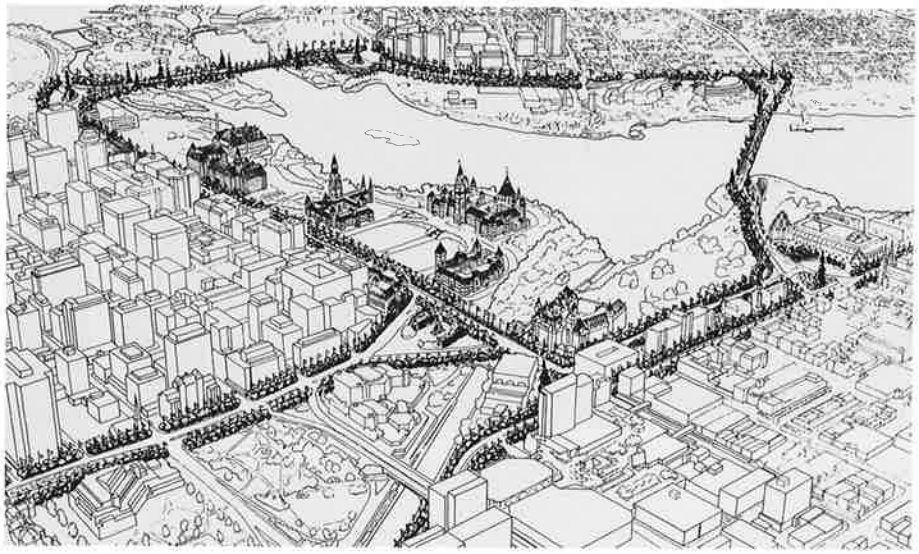

UNE FENÊTRE SUR LE CANADA

Chaque soir d'été, juste après le coucher du soleil, ils commencent à se rassembler sur la Colline du Parlement. Tout a un air de fête: des familles se prélassent sur la pelouse, de jeunes entrepreneurs dynamiques distribuent de la crème glacée et des membres de la Gendarmerie royale posent dans les éclats de flashs photographiques.

Le spectacle va bientôt commencer. Et ***quel*** *spectacle cela va être!*

Au terme de deux saisons réussies, le spectacle ***Son et lumière*** *est devenu un événement que l'on ne peut se passer de voir dans la capitale, une «fenêtre» sur ce que fut le Canada et sur ce qu'il est devenu.*

Le seul spectacle de ce type au monde, «Son et lumières» fait une scène de toute la Colline du Parlement. Assis sur des bancs situés près de la flamme du Centenaire, les spectateurs peuvent embrasser du regard un arc de 180° illuminé par de puissants projecteurs de couleur synchronisés à une bande sonore retransmise par de puissants haut-parleurs, qui s'attardent sur les édifices, les statues et la végétation pour raconter l'histoire de la fondation et du développement du Canada.

Donné chaque soir de fin de semaine de la mi-mai à la mi-octobre, et chaque soir durant la haute saison touristique de juillet et d'août, ce spectacle intégralement informatisé a attiré un quart de million de spectateurs depuis son inauguration durant l'été de 1984.

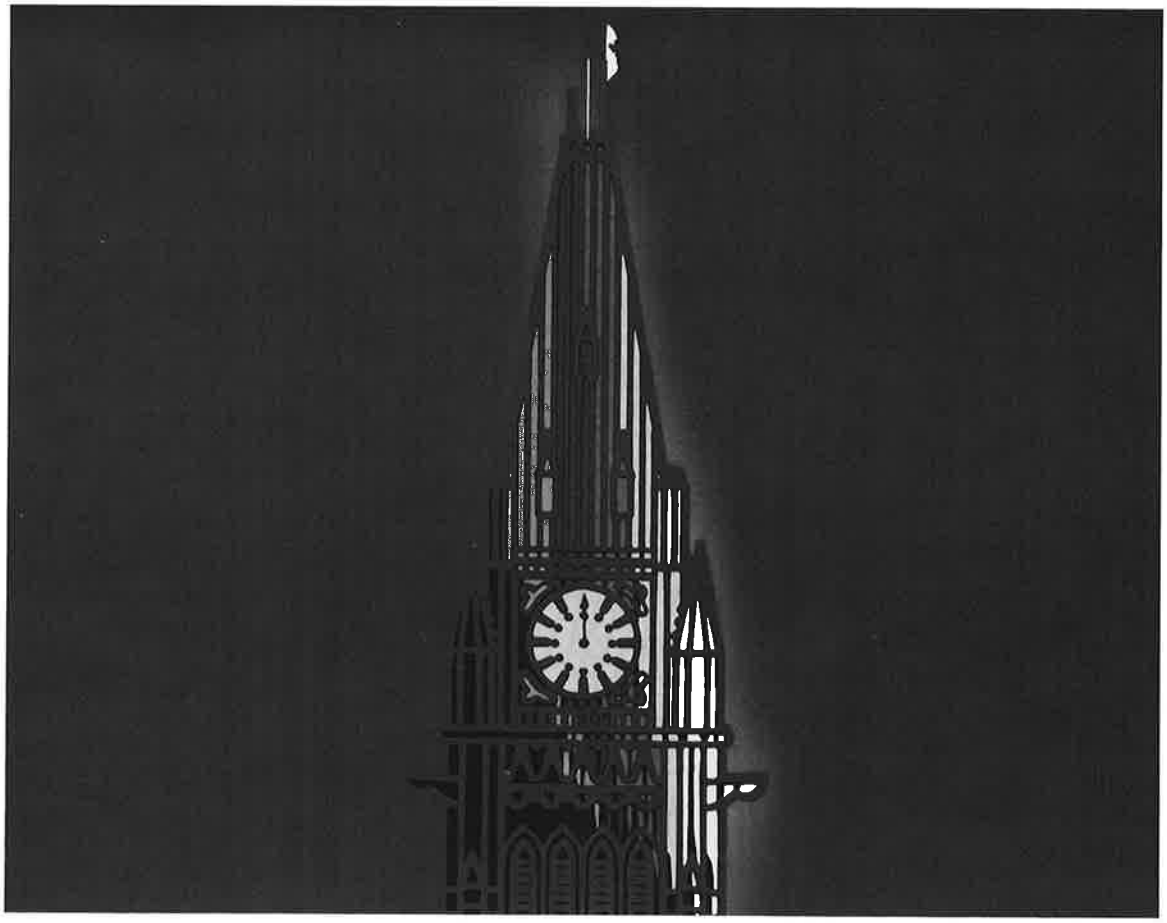

LES OPINIONS DES CANADIENS

Durant l'année écoulée, la Commission a profité de toutes les occasions offertes pour solliciter les opinions des Canadiens à l'égard de leur capitale ainsi que leurs suggestions pour son amélioration.

Grâce à diverses techniques, la Commission a appris que les Canadiens s'attendent à ce que leur capitale joue une multitude de rôles.

La plupart d'entre eux perçoivent la capitale comme un centre de pouvoir politique ainsi que comme une source d'information publique sur les mécanismes gouvernementaux.

Mais, et cela est tout aussi important, ils s'attendent à ce que la capitale soit aussi un symbole de fierté nationale, une vitrine des ressources culturelles de la nation, une grande destination touristique ainsi qu'une fenêtre sur le Canada ouverte au reste du monde.

Il est ressorti très clairement de cet échantillonnage que les Canadiens attendent de grandes choses de leur capitale et qu'ils se sentent profondément concernés par la poursuite de son aménagement.

2

UNE RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE

À bien des égards, 1985-1986 a été une année de transition pour la Commission de la Capitale nationale, une année durant laquelle les grands exercices de réexamen et de planification entamés dans le passé ont commencé à donner des résultats.

Durant l'été et l'automne, un groupe de Canadiens représentant toutes les régions ainsi que les principaux secteurs ont été invités à étudier la gestion immobilière du gouvernement. Ce groupe de travail, un de ceux qui ont été placés sous la direction du Vice-premier ministre Erik Nielsen, a produit son rapport vers la fin de l'année. Les principales recommandations, conçues pour éliminer les chevauchements d'efforts, ont été promptement adoptées par le gouvernement, ce qui entraînera une nouvelle répartition des responsabilités entre la Commission et Travaux publics Canada (voir encadré).

En janvier 1986, la Commission a elle-même parachevé une étude de fond sur l'utilisation future des terres fédérales de la capitale. Résultat de quatre ans de travail, le ***Plan de la Capitale du Canada: un plan d'utilisation des terrains fédéraux****, a depuis été distribué au Canada à toute une gamme d'organismes et de personnes intéressées dont les députés, les principales agences fédérales, les politiciens aux plans régional et municipal ainsi que les groupes de citoyens intéressés. Le résultat de ces discussions contribuera à l'établissement d'orientations de planification fermes pour la gestion des terres fédérales de la capitale au cours des décennies à venir.*

La préparation d'une étude exhaustive du mandat de la Commission mettant en évidence une nouvelle série d'objectifs revêt une importance encore plus grande pour le développement à long terme de la capitale. Présenté au gouvernement vers la fin de février 1986, ce document avait déjà été abondamment discuté au terme de l'année financière.

L'HÔTE D'UNE NATION

En tant qu'hôte des milliers de personnes qui visitent chaque année la capitale, la Commission a réussi aussi bien à organiser des événements qui se répètent depuis déjà un certain nombre d'années qu'à en mettre sur pied de nouveaux.

La principale célébration d'une seule journée à avoir lieu dans la capitale, la Fête du Canada, a attiré un nombre record de 350 000 spectateurs. Cette célébration a été un succès retentissant grâce à une planification minutieuse, à une coordination attentive du rôle des nombreux organismes participants ainsi qu'au magnifique dévouement de près de 1500 bénévoles.

Bal de Neige, la principale fête d'hiver au Canada, a attiré près de trois quarts de million de visiteurs. Des milliers d'autres personnes ont pu en profiter grâce à la télédiffusion de cet événement à l'échelle nationale. Il n'est pas exagéré de dire que Bal de Neige contribue à changer la manière dont les Canadiens perçoivent l'hiver.

Le lancement d'un événement qui promet de devenir une des grandes traditions canadiennes mérite une mention particulière.

En 1985, pour la veille du Nouvel An, la Direction des services au public a mis sur pied ce qu'elle pensait devoir être une petite réunion presque intime de peut-être un millier de gens que le froid n'effraie pas. Plus de 15 000 personnes se sont présentées sur les pourtours enneigés de la Colline du Parlement. Vers minuit, grâce à la télévision, un auditoire national de près d'un demi-million de Canadiens s'est joint à elles. On peut clairement en conclure que le temps est venu de créer une manière pancanadienne d'accueillir la nouvelle année.

L'année ne s'est bien sûr pas passée sans quelques controverses. Le débat a notamment fait rage au sujet du déménagement proposé de l'Ambassade américaine depuis la rue Wellington, en face des édifices du Parlement, jusqu'à un site ailleurs dans la capitale. La préférence accordée par la Commission au «Mile Circle» a suscité de fortes réactions de la part de résidants locaux et de citoyens préoccupés par une utilisation différente de ce terrain public.

Cette question a clairement révélé la nature quelquefois contradictoire des responsabilités locales, nationales et internationales de la Commission. Un équilibre doit être trouvé entre la responsabilité de la Commission pour ce qui est de voir à ce que les missions étrangères soient logées de façon satisfaisante, son devoir de rendre la capitale pleinement accessible aux Canadiens et la nécessité de s'assurer que les besoins et les désirs locaux soient respectés. Pour que chacune de ces responsabilités soit assumée de façon satisfaisante, il est nécessaire de procéder à des consultations et à une planification minutieuse et de faire des compromis intelligents. Mais il faut aussi que tous les intervenants fassent preuve de bonne volonté.

Enfin, il est important de relever que les tâches routinières mais néanmoins essentielles telles que l'entretien des jardins et des parcs de la capitale, l'administration des permis, la supervision des sites et des événements récréatifs ainsi que le soin à donner à la myriade de détails cachés à l'oeil du public qui forment la base du travail de la Commission ont été exécutés avec plus d'efficacité que jamais auparavant. À cet égard, les employés de la Commission de la Capitale nationale méritent toute notre reconnaissance.

CHRONOLOGIE

Entre autres faits saillants des nombreux événements et activités qui ont marqué 1985-1986 et dont la Commission a la charge, on relève notamment :

PRINTEMPS 1986

Le Festival du printemps : *La capitale est depuis longtemps réputée pour les spectaculaires arrangements floraux qui accompagnent l'arrivée du printemps. Cette tradition s'est poursuivie en 1986. Des centaines de milliers de tulipes, la contribution spéciale de la CCN au Festival du printemps, ont fleuri exactement au bon moment pour accueillir les visiteurs venus de partout au monde. Au fil des années, la Commission a accru le nombre des principaux sites de façon à inclure certains lieux stratégiques de la région, et en particulier le long des promenades. Les jardins sont entretenus durant les mois de printemps, d'été et d'automne et chaque saison amène un nouveau foisonnement de couleurs dans la capitale.*

Les centres d'information: *Les centres d'information de la Commission ont été très actifs cette année pour ce qui est de renseigner les visiteurs de passage sur les événements et les installations de la capitale. Pour la première fois, le centre principal, situé au 14, rue Metcalfe à Ottawa, a pu être rejoint de partout au pays grâce à une ligne sans frais 1-800. Ce numéro a été indiqué dans les annuaires téléphoniques de tout le pays. Cette année, pour la première fois, on a également fourni des renseignements à chacun des principaux points d'accès à la capitale, l'aéroport, la gare et le terminus des autobus, durant les périodes de pointe telles que Bal de Neige.*

Le programme des sentiers récréatifs : *La Commission a continué d'étendre et d'améliorer le vaste réseau de sentiers récréatifs qui, depuis 1967, en est venu à couvrir la région. Plus de 100 kilomètres de sentiers permettent à des milliers de piétons, de coureurs, de cyclistes et de personnes en chaise roulante d'admirer la beauté naturelle de la capitale. L'année dernière, la Commission a élargi plusieurs sections clés, a introduit une nouvelle signalisation et a peint des lignes médianes dans le cadre d'un programme permanent d'amélioration de la sécurité.*

La restauration de la «Maison Charon» : *Rare exemple local de l'architecture résidentielle traditionnelle canadienne-française, la Maison Charon du parc Jacques-Cartier a rouvert ses portes en 1985 après avoir souffert de vandalisme et d'un incendie l'année précédente. Grâce à l'aide de spécialistes de la restauration de Parcs Canada, la Commission a rouvert cette magnifique demeure du début du 19e siècle à temps pour que le public puisse la visiter durant les célébrations de la Fête du Canada.*

Le chalet Kingswood : *Le chalet et les terres avoisinantes qui ont servi de second foyer à William Lyon Mackenzie King entre 1900 et 1927 ont été restaurés cette année dans le cadre d'un plan de développement pluriannuel des 231 hectares légués au Canada par l'ancien Premier ministre. Le chalet, fidèlement restauré et qui abrite de nombreux objets ayant appartenu à Mackenzie King, ainsi qu'un centre d'interprétation situé à proximité, seront ouverts aux visiteurs pour la première fois durant l'été de 1986.*

DES ARBRES POUR LE CANADA

Durant chacune des six dernières années, la CCN et le mouvement des Scouts du Canada ont joint leurs efforts pour planter des milliers de sauvageons dans la Ceinture de verdure de la capitale. Le total dépasse maintenant le quart de million. Ces sauvageons sont fournis gratuitement par le ministère des Ressources naturelles de l'Ontario et le ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec alors que la section de conservation de la Ceinture de verdure de la CCN s'occupe de préparer adéquatement les sites et de coordonner les activités le jour où les sauvageons sont plantés. Les centaines de jeunes planteurs enthousiastes qui nous aident chaque année en apprennent davantage sur leur environnement naturel tout en faisant une contribution notable à l'embellissement de la capitale nationale.

ÉTÉ 1985

Programme Infotente : «L'Infotente», qui sert d'étape aux visiteurs de la Colline du Parlement, a été inaugurée durant l'été de 1985. Située du côté est de l'édifice du Centre, l'infotente constitue une première étape détendue pour ceux qui souhaitent obtenir des renseignements sur les édifices du Parlement avant de s'aventurer à l'intérieur. Des présentoirs, des documents écrits ainsi qu'un personnel compétent orientent efficacement les visiteurs. En acceptant des réservations et en collaborant étroitement avec le personnel de sécurité du Parlement, on est parvenu à réduire à environ 15 minutes le délai maximum d'attente pour pénétrer dans le Parlement. On a donc réussi à quasiment éliminer les longues files qui étaient la source de bien des déceptions dans le passé.

Si la capitale m'était contée : Par l'intermédiaire de «mini-pièces» jouées par des acteurs qui font revivre les politiciens de l'époque de la création de la Confédération, des milliers de visiteurs ont pu mieux comprendre l'année dernière l'histoire politique du Canada. Sir John A. Macdonald, Sir Wilfrid Laurier et d'autres ont quitté la Colline du Parlement en diligence pour s'engager dans un débat enflammé dès leur arrivée, quelques minutes plus tard, au centre d'information de la CCN, au 14, rue Metcalfe.

Ces spectacles sont devenus un des points saillants des attractions estivales à proximité de la Colline du Parlement.

Le bateau Durham : Spectacle familier des voies navigables canadiennes du 19e siècle, les robustes chalands à fond plat appelés bateau Durham avaient, au début des années 1970, complètement disparu. Une réplique fidèle aide maintenant les visiteurs à se remémorer ces jours révolus. **L'Endurance,** avec son équipage fourni par la CCN, est très en demande sur les rivières et les fleuves de l'Ontario et du Québec. En 1985, à l'occasion du centième anniversaire de Parcs Canada, le bateau Durham est allé s'amarrer à Montréal et au Harbour Front de Toronto.

Le Festival international du folklore : Des troupes musicales et de danse de talent venues de cinq pays ont partagé leurs traditions avec les foules à la Colline du Parlement et à la maison du Citoyen du 15 au 21 juillet.

Le Festival international de jazz : Durant une semaine, l'année dernière à la mi-juillet, le Festival international de jazz a amené dans la capitale certains des meilleurs musiciens du monde, ainsi que des milliers de visiteurs.

Le Festival canadien du canot : 1985 a marqué la dernière année d'existence du Festival canadien du canot. Depuis son lancement, cet événement a connu une popularité rapidement croissante. Toutefois, la Commission estime qu'il est maintenant temps d'en élargir la portée. À cette fin, une équipe de planification de la CCN prépare un nouveau festival d'attrait encore plus grand qui sera lancé en 1987.

Le réseau de sentiers de la nature : Pour le visiteur, l'une des meilleures manières d'apprendre à connaître le parc de la Gatineau ainsi que la Ceinture de verdure qui entoure la capitale consistent à parcourir tranquillement à pied le système de sentiers de la nature élaboré par la Commission. L'année dernière, ce réseau a été agrandi afin d'inclure un sentier d'interprétation situé près de Luskville, au Québec. Un nouveau centre d'interprétation de la nature a par ailleurs été créé à Stony Swamp pour faire connaître aux visiteurs les animaux et la végétation des marécages de la Ceinture de verdure.

Le Festival international de la bicyclette de Hull : En passe de devenir un des grands événements internationaux du cyclisme, le Festival international de la bicyclette de Hull comporte des parades, des expositions et des courses importantes, tout cela ayant eu lieu durant une période de sept jours qui a débuté le 5 août de l'année dernière.

Le Festival franco-ontarien : Du 15 au 24 juin, le Festival franco-ontarien a célébré son dixième anniversaire dans la capitale. Dans le cadre d'activités culturelles et récréatives, la population canadienne-française native de l'Ontario a invité les Canadiens à se joindre à elle pour 10 jours de camaraderie et de distraction.

LA FÊTE DU CANADA 1985

La plus importante des célébrations de l'été, la Fête du Canada, a attiré un plus grand nombre de visiteurs que jamais. On estime que 350 000 personnes ont participé aux activités qui ont émaillé la journée et commencé par le lancement, au petit matin, de mont-golfières et qui se sont terminées par une spectaculaire démonstration de feux d'artifice et d'holographie sur la Colline du Parlement. Le thème particulier de la Fête du Canada de 1985, la Jeunesse du Canada, au passé, au présent et au futur, a attiré un nombre sans précédent de jeunes gens venus de l'ensemble du pays. Au cours d'une journée d'intense ferveur patriotique, un moment très spécial a marqué la mi-journée lorsque le coureur de fond Steve Fonyo s'est adressé à une foule de plus de 50 000 personnes sur la pelouse de la Colline du Parlement. Lorsque Steve a parlé de courage, d'amour du pays et de persévérance dans la poursuite d'idéaux élevés, un profond silence a enveloppé la foule, un rare moment de prise de conscience collective intensément émouvante. Au-delà du triomphe d'un jeune coureur courageux, on a entrapercu les idéaux élevés qui forment la trame même d'une nation démonstrative. D'une certaine façon, il s'est trouvé approprié que la Fête du Canada fournisse l'occasion de redécouvrir de telles vérités.

AUTOMNE 1985

Coloris automnal : *Bien des gens considèrent que l'automne est la plus belle saison dans la capitale. Lorsque les arbres à feuilles caduques de la Ceinture de verdure et du parc de la Gatineau commencent à se parer de leur palette multicolore, des milliers de visiteurs empruntent le vaste réseau de promenades de la Commission. Afin de réduire les embouteillages et d'accroître l'agrément de ceux qui ne visitent pas en automobile ce site d'automne, la Commission a réédité son populaire programme Coloris automnal en 1985. Fermées à la circulation automobile, les promenades n'ont plutôt accueilli que des autobus se déplaçant à une vitesse adaptée à l'appréciation tranquille du spectacle. Les visiteurs peuvent descendre de l'autobus à des points situés le long du trajet afin de profiter d'un pique-nique ou d'une lente promenade à pied, avant de reprendre leur visite grâce à l'autobus suivant.*

La promenade Reine-Elizabeth : *Les travaux de réfection de la promenade Reine-Elizabeth, à proximité du lac Dow, ont pris fin. Cette section de la route a été ouverte à temps pour accueillir les milliers de visiteurs venus admirer les jardins de tulipes de la Reine Julianna durant le Festival du printemps*

La promenade de l'Est : *Les travaux préparatoires ont commencé en 1985-1986 afin de prolonger vers l'est la promenade de la Commission qui longe la rive sud de la rivière des Outaouais. La promenade, qui se termine maintenant à proximité du «Mile Circle», fournira un accès commode au nouveau Musée national de l'aviation ainsi qu'aux communautés en pleine expansion de l'est de la région.*

Le parc des Portageurs : *Les travaux de création d'un nouveau parc riverain sur le côté québécois de la rivière des Outaouais adjacent aux îles Chaudière sont pour l'essentiel terminés. Le «parc des Portageurs» est une extension du populaire parc du Ruisseau de la brasserie à Hull.*

Prix d'excellence : *La Commission a mérité deux prix d'excellence architecturale en 1985. Le premier prix, présenté par le* ***Conseil canadien de l'habitation,*** *récompensait la restauration de l'édifice Riel-McDougal au 527-529-531, promenade Sussex. Ce bâtiment avait été détruit par le feu. Le deuxième prix a été présenté par* ***Ontario Renews*** *pour un projet de restauration d'une cour le long du Mille historique.*

LE PROJET SUSSEX-MACKENZIE

Fin novembre 1985, la Commission a entrepris les premières démarches en vue de la restauration de l'une des propriétés les plus notables de la région. Le site Sussex-Mackenzie, également appelé édifice Daly, est l'un des repères marquants du centre-ville d'Ottawa depuis 1905 lorsqu'il est devenu le premier magasin à rayons à plusieurs étages de la capitale. En juillet, Travaux publics Canada a transféré la propriété de l'édifice à la Commission. L'appel de «présélection» annoncé en novembre était destiné à identifier une courte liste de promoteurs qualifiés pour rénover le site dans le cadre d'une réutilisation adaptative. Les étapes ultérieures, qui doivent être menées à terme durant l'année financière1986-1987, demanderont des propositions financières et de conception. Situé à l'un des points pivots du Parcours d'honneur, une structure rénovée ajoutera à cet endroit un nouvel élément vibrant au coeur de la capitale.

HIVER 1985-1986

La veille du Jour de l'An: *1985 s'est terminée sur le lancement d'une nouvelle entreprise pour la Commission: la célébration de la veille du Nouvel An sur la Colline du Parlement. Le succès de cette entreprise (voir encadré) annonce bien d'autres célébrations similaires dans l'avenir.*

Bal de Neige: *Le festival d'hiver annuel de la capitale devient rapidement l'une des principales destinations hivernales du pays: en février 1986, près de 750 000 personnes y ont assisté, plus de 30 p. cent d'entre elles venaient de l'extérieur de la région. Durant Bal de Neige, les visiteurs profitent non seulement du meilleur de ce que l'hiver peut offrir, mais ils font aussi l'expérience des autres attractions de la région: ses musées, ses sites marquants ainsi que ses installations de loisirs et autres possibilités récréatives. Ils rentrent chez eux avec une plus grande fierté de leur capitale.*

Le plan d'utilisation des terrains fédéraux : *Janvier 1986 a vu le dépôt d'un document d'une importance cruciale pour le développement futur de la capitale.* ***Le Plan de la Capitale du Canada: un plan d'utilisation des terrains fédéraux,*** *qui contient les propositions initiales pour l'utilisation à long terme des terres fédérales de la région de la capitale, a depuis été circulé aux parties intéressées dans tout le Canada. Leurs commentaires et suggestions, un élément de planification important pour la Commission, débouchera sur des modifications de l'ébauche de plan. Le document qui en résultera établira des orientations de planification fermes destinées à remplacer celles qui avaient été formulées par le plan Gréber en 1950.*

Le plan d'orientation de la capitale: *Le Plan d'utilisation des terrains fédéraux est principalement dirigé vers la gestion et l'amélioration des ressources physiques de la capitale. Il existe cependant une autre dimension du mandat de la Commission qui exige le même type de planification détaillée. Appelé Plan d'orientation de la capitale, il porte sur ce qui touche à la programmation, aux événements et aux activités qui animent la capitale. Ce type de planification a véritablement commencé durant l'année passée, un effort de défrichage à bien des égards parce que l'on connaît peu d'exemples de planification pluriannuelle à grande échelle intégrant une pléthore d'organismes contributeurs dans le domaine des programmes culturels.*

Les résidences officielles: *Vers la fin de l'année financière, la Commission s'est vu déléguer la responsabilité de gérer et d'exploiter les résidences officielles de la capitale: six résidences fournies à l'intention du Gouverneur général, du Premier ministre, du chef de l'Opposition, du Président de la Chambre des communes et des personnalités en visite officielle au Canada. Ces nouvelles responsabilités, précédemment assumées par Travaux publics Canada, englobent l'entretien des terrains et des structures, la préservation de leur valeur dans le cadre du patrimoine national et les services de planification nécessaires à leur amélioration.*

Le pavillon de l'avenue Fifth: *En coparticipation avec le secteur privé, la Commission a parachevé cette année une nouvelle installation destinée à ceux qui se servent du canal. Le pavillon, situé le long du canal au coin de l'avenue Fifth et de la promenade Reine-Elizabeth, offrira aux utilisateurs du canal des services alimentaires, des toilettes, des services de location d'embarcation et, durant l'hiver, un endroit où l'on pourra mettre ses patins et les faire affiler. Des fonds publics ont été consacrés à la construction de quais ainsi qu'à l'aménagement paysager du site alors que les investissements privés ont couvert les coûts de construction et d'équipement du pavillon.*

L'Accord sur le transport interprovincial: *En mars 1986, la Commission a conclu un accord avec la Commission régionale des transports d'Ottawa-Carleton (OC Transpo) ainsi que la Commission des transports de la Communauté régionale de l'Outaouais (CTCRO) spécifiant la poursuite de l'aide financière fédérale au transport en commun interprovincial dans la Région de la capitale nationale. Cet accord de quatre ans, qui demeurera en vigueur de janvier 1985 à décembre 1988, assure des subventions annuelles de 608 000$ et 974 000$ à OC Transpo et à la CTCRO respectivement.*

La planification des sites du secteur central : *Des directives d'aménagement urbain ont été préparées et approuvées pour plusieurs sites stratégiques du secteur central de la capitale, et notamment le bien-fonds Sussex-Mackenzie, le carré Cartier et les terrains Canlands. La Direction de la planification a également contribué à d'autres études clés sur les installations de stationnement et l'environnement piétonnier du secteur central, tout en continuant de travailler à la préparation du plan directeur pour la Cité parlementaire.*

UNE NOUVELLE TRADITION?

En 1985, la veille du Jour de l'An a peut-être lancé une magnifique nouvelle tradition pour les Canadiens. À l'approche de minuit, d'un océan à l'autre, les récepteurs de télévision se sont branchés sur une célébration pancanadienne incluant de spectaculaires feux d'artifice et plus de 15 000 joyeux fêtards réunis sur la Colline du Parlement. Chaque buisson, chaque arbre et chaque surface non décorée de la Colline avaient été couverts d'un éclairage de fête, un symbole approprié des brillantes perspectives d'une année toute neuve. La beauté de la chose est que c'était ***nous-mêmes*** *que nous célébrions! Après un début si prometteur, cette fête sera encore plus grande et plus belle en 1986.*

LE GROUPE DE TRAVAIL NIELSEN

Les conclusions du groupe de travail «Nielsen» formé pour étudier la gestion des propriétés foncières au sein du gouvernement fédéral méritent d'être relevées.

Au sein de la capitale, il s'est produit un certain degré de chevauchement dans les types de services fournis par la Commission de la Capitale nationale et Travaux publics Canada. À la suite de l'examen attentif par le groupe de travail des relations entre ces deux organismes, on s'attachera à éliminer toutes les duplications d'efforts pouvant exister.

Travaux publics Canada fournira donc à la CCN des services de «bâtiment» dans les domaines de l'architecture, de la gestion et de l'exploitation de propriétés, des services de construction et de l'entretien. La CCN, de son côté, s'occupera d'aménagement paysager, d'horticulture et d'entretien des terrains. Cette division des responsabilités entraînera une plus grande efficacité.

Dans le même ordre d'idées, le groupe de travail s'est attentivement penché sur le rôle de propriétaire de terrains joué par la Commission. On procédera donc à une rationalisation des propriétés de la CCN : les terres dont la Commission n'a pas besoin dans le cadre de son aménagement de la capitale seront graduellement vendues.

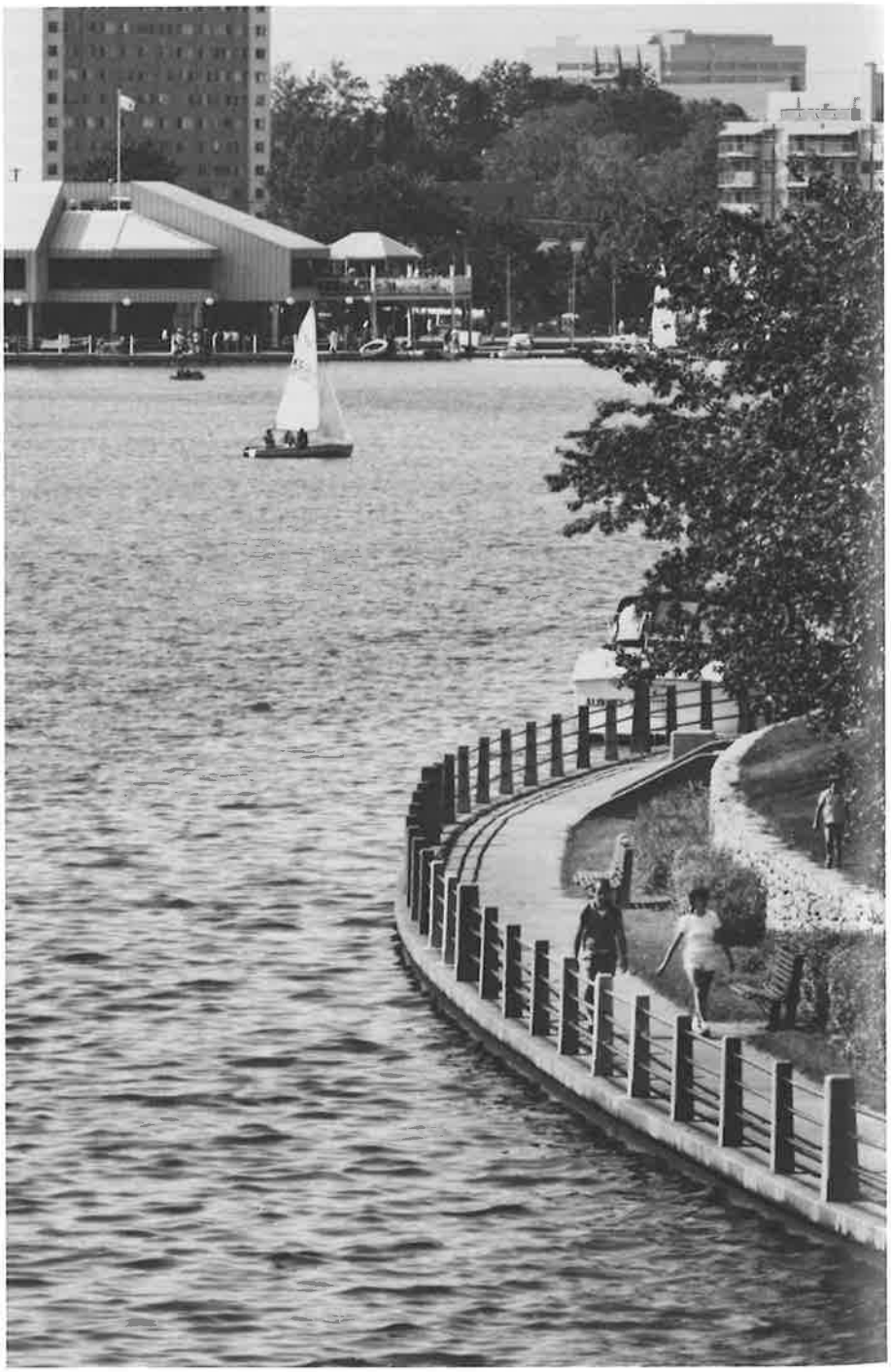

3

LA COMMISSION :

UN PROFIL ORGANISATIONNEL

Depuis le début du siècle, la Commission de la Capitale nationale et ses prédécesseurs s'efforcent avec assiduité de créer une capitale plus belle, plus fonctionnelle et plus attrayante en améliorant ses traits naturels ainsi que son milieu architectural et culturel.

Cette tâche compte bien des dimensions : il faut acquérir des propriétés, planifier, concevoir, animer, disséminer de l'information au Canada et à l'étranger et aussi approuver la réutilisation adaptative ou le redéveloppement de certaines propriétés fédérales.

NOTRE MANDAT

La Commission de la Capitale nationale (CCN) est une société de la Couronne (faisant partie de l'Annexe «C» de la Loi sur l'administration financière) créée en vertu de la ***Loi sur la Capitale nationale*** *de 1958.*

La Loi stipule que la Commission a pour mandat de faciliter le développement, la conservation et l'embellissement de la Région de la capitale nationale, et de préparer des plans à cet égard, conformément à son importance nationale en tant que siège du gouvernement du Canada.

Dans le contexte que définit la Loi, le mandat de la CCN consiste à aménager et à préserver une capitale qui soit un symbole d'identité, un modèle d'unité et une source de fierté et d'inspiration pour tous les Canadiens.

Afin qu'elle puisse y parvenir, la Loi habilite la Commission à :

- *acquérir et vendre des propriétés;*
- *aménager et entretenir des parcs, des promenades, des ponts et d'autres ouvrages;*
- *coopérer avec des municipalités de la région, des entreprises du secteur privé ou d'autres autorités à des projets conjoints;*
- *administrer, préserver et entretenir des lieux historiques;*
- *procéder à la planification nécessaire à la mise en valeur adéquate des terres publiques de la Région de la capitale nationale.*

Le choix de l'emplacement, de la situation et des plans d'aménagement, de la modification ou de l'agrandissement de bâtiments ou autres ouvrages situés dans le domaine public de la Région de la capitale nationale doivent être approuvés par la Commission.

Conformément aux priorités du gouvernement fédéral actuel, la CCN s' efforce de diminuer sa dépendance à l'égard des crédits parlementaires. La Commission a donc redoublé d'efforts pour augmenter son potentiel de levée de revenus. Une pleine utilisation des avoirs de la CCN sera donc faite pour soutenir la réalisation des objectifs de la Commission: lorsque cela sera souhaitable et faisable, les propriétés de la CCN seront améliorées, adaptées ou redéveloppées en coopération avec le secteur privé afin d'optimiser le potentiel de revenus tout en faisant avancer les objectifs fixés à la Commission.

LA RÉGION DE LA CAPITALE NATIONALE

La région sur laquelle s'étend la juridiction de la CCN est appelée la Région de la capitale nationale. Les villes d'Ottawa, en Ontario, et de Hull, au Québec, constituent le coeur de cette région qui couvre 4 662 kilomètres carrés. Elle englobe en tout ou en partie 27 municipalités et quelque 750 000 personnes y résident.

La région forme une mosaïque d'éléments géographiques et sociaux. Les deux provinces canadiennes les plus fortement peuplées s'y rejoignent dans les collines et les plaines de la vallée de la rivière des Outaouais. Les deux langues officielles du pays y sont communément employées et plusieurs cultures y coexistent.

Même si, à l'origine, ce sont la stratégie militaire et l'exploitation du bois d'oeuvre qui ont rendu la région économiquement viable, l'arrivée et la croissance graduelle du gouvernement fédéral a façonné son développement économique ultérieur. À l'heure actuelle, près d'un tiers de la main-d'oeuvre de la région est directement employée par le gouvernement fédéral même si d'autres secteurs, et notamment le tourisme et la recherche ainsi que la fabrication de produits de haute technologie, y prennent une place croissante.

La Commission de la Capitale nationale est un des grands propriétaires fonciers de la Région de la capitale nationale puisqu'elle y détient quelque 48 200 hectares, soit environ 10% de la superficie totale de la région. Ces avoirs sont constitués de promenades routières, de vastes ressources sauvages et rurales, d'un grand nombre des principaux parcs du noyau urbain, de propriétés à revenus et d'édifices d'importance historique ou d'intérêt architectural.

LA STRUCTURE INTERNE

LA COMMISSION

La CCN, une société de la Couronne, est dirigée par une Commission de 20 membres composée d'individus nommés par le Gouverneur en conseil pour des mandats ne devant pas excéder trois ans. Les membres sont par ailleurs limités à deux mandats consécutifs.

Afin de faire en sorte que toutes les parties du pays soient représentées, un membre au moins doit provenir de chaque province. Ottawa, Hull et les municipalités avoisinantes sont également assurées d'être représentées dans le cadre d'un certain nombre de nominations obligatoires. Généralement, la Commission se réunit trois fois par an afin d'exercer son autorité sur les règlements, les affaires financières, les nominations et le plan d'ensemble de la société.

Un **Comité exécutif,** formé de cinq membres de la Commission, se réunit chaque mois afin de superviser les activités permanentes de la société et de faire des recommandations à la Commission sur des questions de politique.

Le **Comité corporatif de vérification,** composé uniquement de membres de la Commission, supervise la préparation des états financiers de la société.

La Commission est aidée dans l'exercice de ses fonctions par quatre **comités consultatifs** composés de membres de la Commission **et** d'experts canadiens reconnus dans les domaines de spécialité des comités. À la fin de mars 1986, il existait quatre tels comités: le **Comité consultatif des biens immobiliers;** le **Comité d'aménagement de la Capitale nationale,** le **Comité consultatif d'architecture;** et le **Comité consultatif des arts.**

Un **président,** nommé par le Gouverneur en conseil et qui assume les fonctions de directeur général de la société, dirige aussi bien la Commission que le Comité exécutif. Le président est également membre d'office des comités consultatifs et de gestion interne de la Commission.

LES COMMISSAIRES : UN RÔLE CROISSANT

Depuis la création de la CCN en 1958, les vingt commissaires qui la dirige ont assuré plusieurs fonctions clés. Ils ont élaboré les politiques de la Commission en jouant un rôle décisif dans la détermination de l'orientation et des méthodes de la CCN; ils ont été une source d'expertise spécialisée; et, parce qu'ils proviennent de chaque province et de divers secteurs, ils ont fourni à la CCN une perspective véritablement **nationale** sur le développement de la capitale.

Aujourd'hui, une autre fonction gagne en importance. De plus en plus, les commissaires jouent le rôle d'ambassadeurs de la capitale en cherchant à faire participer plus pleinement les Canadiens à la planification de son développement, et également au partage des bénéfices que l'on en retire. Lors de cérémonies publiques qui ont lieu à l'échelle du pays, ils transmettent ce message important: la capitale nous appartient à tous.

LES COMMISSAIRES

(au 31 mars 1986)

Président
Jean E. Pigott

Vice-président
Pierre Bastien
Montréal (Québec)
Robert Chiarelli
Ottawa (Ontario)
Dr William Crawford
Sackville (Nouveau-Brunswick)
Eleanor Drysdale
Vancouver (Colombie-Britannique)
Vilmont Dupuis
Gatineau (Québec)
F. Paul Laflamme
Hull (Québec)
Paul F. Lalonde
Gloucester (Ontario)
Halia M. Lypka
Hamilton (Ontario)
J. Arthur MacDonald
Pictou (Nouvelle-Écosse)
Donald MacKinnon
Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard)
Alan G. Martin
Midland (Ontario)
William L. McEwen
Vancouver (Colombie-Britannique)
John McIntosh
Edmonton (Alberta)
John J. Murphy
St-Jean (Terre-Neuve)
P.M. Reynolds
Winnipeg (Manitoba)
Edie Rittinger
Vancouver (Colombie-Britannique)
B.C. Ross
Ottawa (Ontario)
Guy Simard
Ste-Foy (Québec)
Vernon Toews
Whitehorse (Yukon)

COMITÉ EXÉCUTIF
(au 31 mars 1986)

Président
Jean E. Pigott

Vice-président
Pierre Bastien
Montréal
(Québec)

Commissaires
Vilmont Dupuis
Gatineau
(Québec)

B. C. Ross
Ottawa
(Ontario)

Vernon Toews
Whitehorse
(Yukon)

COMITÉ CORPORATIF DE VÉRIFICATION
(au 31 mars 1986)

Président
Alan G. Martin
Midland
(Ontario)

Membres
Dr William Crawford
Sackville
(Nouveau-Brunswick)

Paul F. Lalonde
Gloucester
(Ontario)

William L. McEwen
Vancouver
(Colombie-Britannique)

P. M. Reynolds
Winnipeg
(Manitoba)

COMITÉ CONSULTATIF DES BIENS IMMOBILIERS
(au 31 mars 1986)

Président
Allan D. Poapst
Winnipeg
(Manitoba)

Vice-président
Robert Fréchette
Québec
(Québec)

Membres
William Assad
Gatineau
(Québec)

Joe Berridge
Toronto
(Ontario)

Robert Garrod
Ottawa
(Ontario)

Philip O'Brien
Montréal
(Québec)

Jack Scott
Brampton
(Ontario)

Commissaire
Donald MacKinnon
Charlottetown
(Île-du-Prince Édouard)

COMITÉ D'AMÉNAGEMENT DE LA CAPITALE NATIONALE
(au 31 mars 1986)

Président
Serge Y. Piotte
Montréal
(Québec)

Vice-président
Alan F. J. Artibise
Winnipeg
(Manitoba)

Membres
Dr Caroline Andrew
Ottawa
(Ontario)

Macklin L. Hancock
Mississauga
(Ontario)

Walter Hardwick
Vancouver
(Colombie-Britannique)

Lloyd P. Sankey
Toronto
(Ontario)

Serge Viau
Sillery
(Québec)

Commissaires
Robert Chiarelli
Ottawa
(Ontario)

Guy Simard
Ste-Foy
(Québec)

COMITÉ CONSULTATIF DE L'ARCHITECTURE
(au 31 mars 1986)

Président
Alexander E. Rattray
Winnipeg
(Manitoba)

Vice-président
Timothy V. Murray
Rockcliffe
(Ontario)

Membres
Benoît Bégin
St-Didace
(Québec)

Claude Belzile
Québec
(Québec)

Robert Eaton
Moncton
(Nouveau-Brunswick)

Brian L. Hemingway
Vancouver
(Colombie-Britannique)

Walter H. Kehm
Toronto
(Ontario)

Bruce Kuwabara
Toronto
(Ontario)

James McKellar
Calgary
(Alberta)

Jacques Reeves
Montréal
(Québec)

Commissaire
John McIntosh
Edmonton
(Alberta)

COMITÉ CONSULTATIF DES ARTS

Président
Kenneth Lochhead
Ottawa
(Ontario)

Vice-président
Takao Tanabe
Parksville
(Colombie-Britannique)

Membres
Jacques Corriveau
St-Bruno
Québec

E. J. Gaboury
Winnipeg
(Manitoba)

Garry N. Kennedy
Halifax
(Nouvelle Écosse)

Ronald F. Williams
Pointe-Claire
(Québec)

Joyce Zemans
Toronto
(Ontario)

LA SOCIÉTÉ

Sous l'autorité du Président et Directeur général de la société, le secrétaire général, les directeurs exécutifs et le premier agent financier gèrent les activités quotidiennes de la société.

LE SECRÉTARIAT, *dirigé par le secrétaire général Greg Gyton, aide le président en le déchargeant de ses responsabilités de gestion. Entre autres services clés, le Secrétariat s'occupe des domaines suivants : personnel; contentieux; systèmes; approvisionnement et services administratifs; planification d'ensemble; relations intergouvernementales; communications; et soutien administratif pour la Commission, le Comité exécutif et les comités consultatifs. De plus, le Secrétariat a la charge de l'administration du programme externe de bilinguisme de la société.*

LA DIRECTION DES BIENS IMMOBILIERS, *dirigée par le directeur exécutif Erhard Braun, est chargée de l'acquisition, de la gestion et de l'aliénation des biens immobiliers dans l'ensemble de la Région de la capitale nationale, à l'exception du parc de la Gatineau. Cette direction s'occupe aussi de louer, de gérer et d'aménager ou de réaménager les propriétés à revenus. Elle administre le programme des subventions tenant lieu de taxes que la Commission offre aux municipalités locales.*

LA DIRECTION DE LA PLANIFICATION, *dirigée par le directeur exécutif Jaap Schouten, est chargée du développement et de la coordination des politiques de planification. Ceci englobe la recherche sur les questions spatiales et socio-économiques, l'articulation des méthodes de planification ainsi que la création de plans exhaustifs pour le développement de la région de la capitale. Le dépôt en janvier 1986 du* ***Plan de la Capitale du Canada : un plan d'utilisation des terrains fédéraux,*** *qui fait actuellement l'objet d'un débat public de large portée, est particulièrement notable à cet égard. La Direction offre également son aide et ses conseils à propos des tendances à long terme et des perspectives qui risquent d'avoir une incidence sur la région.*

LA DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT, *dirigée par le directeur exécutif John Van Essen, est chargée des services d'étude technique, de construction, d'entretien et autres services de gestion connexes. Ces responsabilités englobent: les services architecturaux, d'aménagement paysager et de génie pour les projets de la CCN; la gestion des projets de construction mis en oeuvre par la CCN ainsi que la supervision des projets à coûts partagés; et l'entretien des parcs et des promenades de la CCN ainsi que les terrains du gouvernement fédéral.*

LA DIRECTION DES SERVICES AU PUBLIC, *sous l'égide du directeur exécutif André Bonin, est responsable de l'administration et de la planification du parc de la Gatineau; des services aux visiteurs; des programmes de patrimoine et d'interprétation; des programmes de conservation; ainsi que de la planification et de la préparation de tous les grands événements culturels organisés par la Commission.*

LA DIVISION DES FINANCES, *sous l'autorité du premier agent financier John Denis, s'occupe de la planification et de la vérification financière pour la Commission.*

ORGANIGRAMME

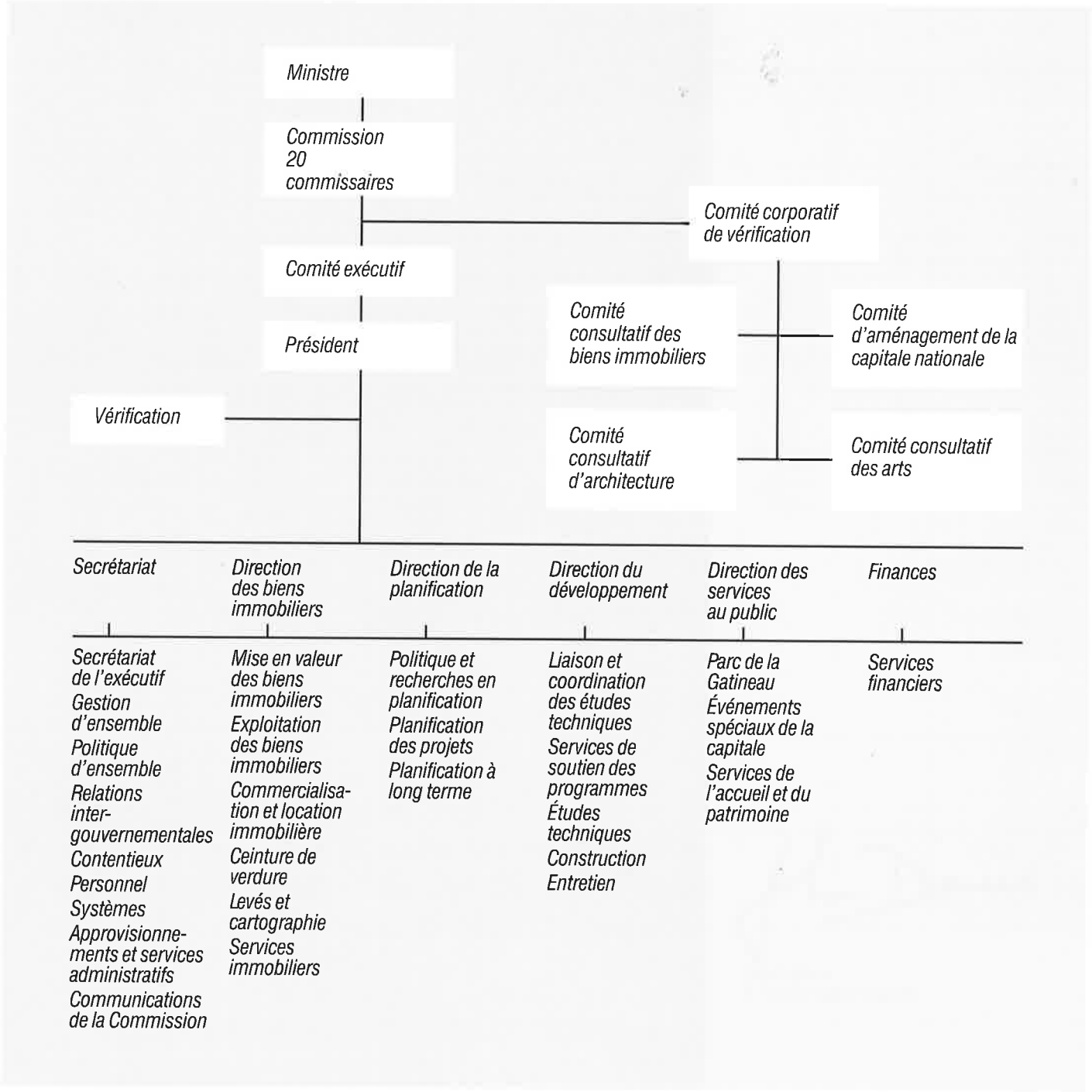

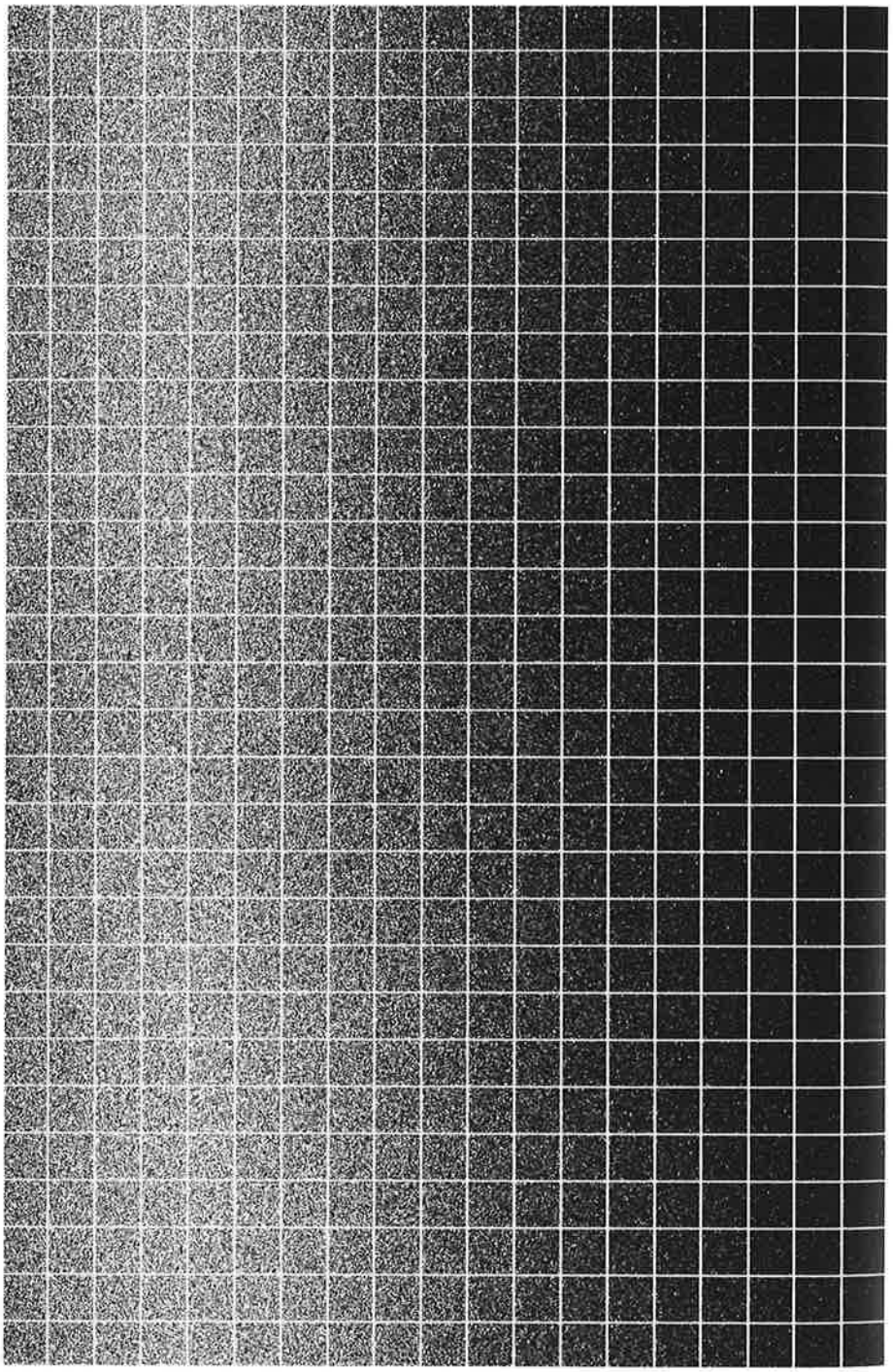

4

RÉTROSPECTIVE FINANCIÈRE

Au cours de l'exercice, la Commission a prélevé du Fonds du revenu consolidé, avec l'autorisation du Parlement, 69,6 millions de dollars au titre de ses frais de fonctionnement et 11,4 millions au titre de ses investissements en immobilisation. Ces montants s'élevaient respectivement à 79,3 et 17,3 millions de dollars au cours de l'exercice précédent. En plus, la Commission a réalisé des recettes de 12,6 millions de dollars comparativement à 13,9 millions pour l'exercice précédent.

Les coûts de fonctionnement bruts de la Commission se sont élevés à 67,4 millions de dollars comparativement à 68,0 millions pour l'exercice précédent. En outre, la Commission a versé des contributions de 6,8 millions de dollars à des projets parrainés par d'autres pouvoirs publics comparativement à 14,2 millions pour l'exercice précédent. Voici les contributions les plus importantes:

- *3,8 millions de dollars à la construction d'un vaste réseau routier dans la partie québécoise de la Région de la capitale nationale.*
- *0,1 million de dollars à la construction d'un réseau de traitement et d'évacuation des eaux usées dans la partie québécoise de la Région de la capitale nationale.*
- *1,6 million de dollars dans le cadre de l'entente tripartite que la Commission a conclue avec la Commission de transport régionale d'Ottawa-Carleton et la Commission de transport de la Communauté régionale de l'Outaouais concernant les services de transport en commun interprovincial dans la Région de la capitale nationale.*
- *0,9 million de dollars à la construction d'un pont enjambant la rivière Rideau à la hauteur du chemin Hunt Club.*

La Commission a également versé 8,8 millions de dollars (1985–8,4 millions de dollars) aux municipalités de la Région de la capitale nationale à titre des subventions tenant lieu d'impôts fonciers et à des organismes pour promouvoir l'utilisation des deux langues officielles.

Enfin, la Commission a consacré 11,5 millions de dollars à l'acquisition de terrains, d'immeubles et de matériel comparativement à 17,3 millions pour l'exercice précédent.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION EN MATIERE D'ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers ci-joints de la Commission de la Capitale nationale relèvent de la responsabilité de la direction et ont reçu l'approbation des membres de la Commission. Ils ont été dressés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus.

La direction a mis au point et maintient des registres et les pièces comptables, des contrôles financiers et de gestion et des systèmes d'information. Ceux-ci sont conçus pour garantir dans une mesure raisonnable que les biens sont protégés et contrôlés et que les transactions sont conformes à la Loi sur l'administration financière et à ses règlements de même qu'à la Loi sur la Capitale nationale et aux règlements administratifs de la Commission. Les systèmes et les usages font l'objet de vérifications internes.

Les membres de la Commission s'acquittent de leurs responsabilités relatives aux états financiers principalement par l'entremise d'un comité de vérification où ils sont les seuls à siéger. Ce comité se réunit périodiquement avec la direction ainsi qu'avec les vérificateurs internes et externes pour discuter des résultats des vérifications en ce qui a trait à la suffisance des contrôles comptables internes et pour examiner et débattre les questions relatives à la communication de l'information financière. Les vérificateurs externes jouissent d'un plein accès au comité de vérification en présence ou non de la direction.

Le vérificateur externe de la Commission, c'est-à-dire le Vérificateur général du Canada, a vérifié les états financiers. Il présente son rapport au ministre des Travaux publics, qui est le ministre responsable de la Commission de la Capitale nationale.

Jean E. Pigott
le Président

John T. Denis
le Premier agent financier

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

L'honorable Roch La Salle, C.P., député
Ministre des Travaux publics

J'ai vérifié le bilan de la Commission de la Capitale nationale au 31 mars 1986 ainsi que les états des résultats, de l'avoir et de l'évolution de la situation financière pour l'exercice terminé à cette date. Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que j'ai jugé nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la Commission au 31 mars 1986 ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus lesquels, après avoir donné un effet rétroactif à la modification des conventions comptables relatives aux terrains, édifices et matériel comme l'explique la note 3 afférente aux états financiers, ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à mon avis, les opérations de la Commission dont j'ai eu connaissance au cours de ma vérification des états financiers ont été effectuées, et tenant compte de tous leurs aspects importants, conformément à la partie XII de la Loi sur l'administration financière et ses règlements, à la Loi sur la Capitale nationale, aux statuts et aux règlements administratifs de la Commission.

Kenneth M. Dye, F.C.A.
le Vérificateur général du Canada

Ottawa, Canada
le 10 juin 1986

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE
BILAN

au 31 mars 1986 (en milliers de dollars)

ACTIF

À court terme	1986	1985
Encaisse et dépôts à court terme	$23,209	$49,893
Débiteurs		
Ministères et organismes fédéraux	1,472	991
Locataires et autres	731	776
Fournitures d'exploitation, petit outillage et stocks de pépinière	682	645
Frais payés d'avance	2,138	1,479
	28,232	53,784
Terrains, immeubles et matériel (note 4)	278,282	279,031
	$306,514	**$332,815**

PASSIF

À court terme	1986	1985
Créditeurs et charges à payer	$14,894	$17,387
Expropriations foncières non réglées	1,342	1,609
Retenues et dépôts des entrepreneurs et autres	1,352	1,580
	17,588	20,576
À long terme		
Indemnités de cessation d'emploi accumulées	4,496	4,537
Emprunts auprès du Canada (note 5)	—	26,309
	4,496	30,846

AVOIR

Avoir du Canada	284,430	281,393
	$306,514	**$332,815**

le Président

le Commissaire

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

État des résultats pour l'exercice terminé le 31 mars 1986 (en milliers de dollars)

	1986	1985
Dépenses		
Planification et aménagement	$12,838	$19,032
Gestion immobilière	44,904	45,144
Services au public	9,949	10,005
Administration	15,308	16,439
	82,999	90,620
Recettes		
Propriétés	8,822	8,184
Intérêts	1,921	2,959
Gains nets à la cession de terrains, d'immeubles et de matériel	364	1,482
Autres	1,522	1,233
	12,629	13,858
Coût net de l'exploitation	70,370	76,762
Crédits parlementaires (note 6)	81,026	97,055
Moins: Les crédits employés à l'acquisition de terrains, d'immeubles et de matériel	11,462	17,341
	69,564	79,714
Excédent (insuffisance) des crédits parlementaires par rapport au coût net de l'exploitation	**$ (806)**	**$ 2,952**

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

État de l'avoir pour l'exercice terminé le 31 mars1986 (en milliers de dollars)

	1986	1985
Solde au début de l'exercice déjà déclaré	$377,346	$347,433
Rajustement pour enregistrer l'amortissement accumulé jusqu'au début de l'exercice (note 3)	(95,953)	(86,333)
Solde redressé	281,393	261,100
Excédent (insuffisance) des crédits parlementaires par rapport au coût net de l'exploitation	(806)	2,952
Crédits parlementaires employés à l'acquisition de terrains, d'immeubles et de matériel	11,462	17,341
Versements au Canada (note 10b)	(7,619)	—
Solde à la fin de l'exercice	**$284,430**	**$281,393**

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE

État de l'évolution de la situation financière pour l'exercice terminé le 31 mars 1986

(en milliers de dollars)	1986	1985
Activités d'exploitation		
Excédent (insuffisance) des crédits parlementaires par rapport au coût net de l'exploitation	$ (806)	$ 2,952
Éléments ne comportant pas de décaissement		
Amortissement	9,316	9,620
Gains net à la cession de terrains, d'immeubles et de matériel	(364)	(1,482)
Augmentation (diminution) des indemnités de cessation d'emploi accumulées	(41)	137
	8,105	11,227
Augmentation du fonds de roulement de fonctionnement hors caisse		
Débiteurs	(436)	(59)
Stocks	(37)	42
Frais payés d'avance	(659)	(433)
Créditeurs et charges à payer	(2,493)	(7,174)
Expropriations non réglées	(267)	(56)
Retenues et dépôts	(228)	425
	(4,120)	(7,255)
Encaisse provenant des activités d'exploitation	3,985	3,972
Activités d'investissement		
Acquisition de terrains, d'immeubles et de matériel	(11,462)	(17,341)
Produit de la cession de terrains, d'immeubles et de matériel	3,259	5,457
Encaisse absorbée par les activités d'investissement	(8,203)	(11,884)
Encaisse avant les activités de financement	(4,218)	(7,912)
Activités de financement		
Crédits parlementaires employés à l'acquisition de terrains, d'immeubles et de matériel	11,462	17,341
Remboursement des emprunts auprès du Canada (Note 5)	(26,309)	(4,795)
Versements au Canada (note 10 b)	(7,619)	—
Encaisse provenant des (absorbée par les) activités de financement	(22,466)	12,546
Augmentation (diminution) de l'encaisse	(26,684)	4,634
Encaisse et dépôts à court terme au début de l'exercice	49,893	45,259
Encaisse et dépôts à court terme à la fin de l'exercice	**$ 23,209**	**$ 49,893**

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 mars 1986

1. Pouvoirs et objectifs

La Commission de la Capitale nationale a été constituée par la Loi sur la Capitale nationale de 1958. Société d'État mandataire sans capital-action inscrite à l'Annexe C, partie I, de la Loi sur l'administration financière, elle a pour mission d'établir des plans d'aménagement, de conservation et d'embellissement de la Région de la capitale nationale et de concourir à la réalisation de ces trois buts afin de doter le siège du gouvernement du Canada d'un cachet et d'un caractère dignes de son importance nationale.

2. Conventions comptables importantes

a) Amortissement

L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire, c'est-à-dire en fonction de la durée d'utilisation prévue des biens établie comme suit:

Immeubles	20 ans
Ponts et chaussées	25 ans
Aménagements des parcs	25 ans
Matériel de festival	5 ans
Matériel	7 à 15 ans
Véhicules	4 à 7 ans
Accessoires du matériel et des véhicules	10 ans

b) Fournitures d'exploitation, petit outillage et stocks de pépinière

Les fournitures d'exploitation et le petit outillage sont comptabilisés au prix coûtant. Les stocks de pépinière sont évalués au coût estimatif de remplacement moins une provision pour les frais généraux et les frais d'emballage.

c) Régime de retraite

Les employés de la Commission participent au Régime de pension de retraite de la Fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations au Régime sont effectuées à la fois par les employés et par la Commission sur une base égale. Les cotisations à l'égard des services courants sont portées aux dépenses de la période courante.

d) Indemnités de cessation d'emploi

En règle générale, les employés accumulent leurs indemnités de départ au cours de leurs années de service et les encaissent à leur départ ou à leur retraite. L'élément de passif correspondant à ces indemnités est comptabilisé au fur et à mesure que les employés les accumulent.

3. Modification des conventions comptables

Le 1er septembre 1984, la Loi sur l'administration financière a fait l'objet de modifications dont l'une a pour effet d'obliger la Commission à dresser ses états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus. Après avoir réexaminé ses conventions et ses systèmes comptables, la Commission les a modifiés en conformité de la loi à l'égard de l'exercice 1985-1986. Ces modifications consistent, entre autres:

i) à amortir les immeubles et le matériel et à inscrire leur valeur amortie dans l'état des résultats, alors qu'aucun amortissement n'était comptabilisé auparavant.

ii) à inclure les gains et les pertes à la cession de terrains, d'immeubles et de matériel dans l'état des résultats, alors qu'ils étaient auparavant crédités ou imputés directement à l'état de l'avoir.

iii) à exclure de l'état des résultats, les dépenses en immobilisation qui y étaient démontrées antérieurement.

Ces modifications ont eu pour effet de réduire de 8 952 000 $ (7 988 000 $ en 1985) l'excédent des crédits parlementaires sur le coût net de l'exploitation.

4. Terrains, immeubles et matériel

(en milliers de dollars)	1986 Valeur d'origine	1986 Amortissement accumulé	1986 Valeur comptable nette	1985 Valeur comptable nette
Terrains et immeubles				
Ceinture de verdure	$ 54,650	$ 15,003	$ 39,647	$ 39,374
Promenades	70,581	30,281	40,300	40,225
Parcs	44,690	12,866	31,824	30,565
Ponts et voies d'accès	25,671	11,465	14,206	14,537
Lieux historiques	15,499	7,029	8,470	8,833
Installations de loisirs	13,397	4,330	9,067	8,851
Propriétés locatives	135,514	10,296	125,218	125,751
Expropriations non réglées	1,342	—	1,342	1,609
Immeubles d'administration et de service	10,417	5,237	5,180	5,577
	371,761	96,507	275,254	275,322
Moins la provision pour les cessions à moins que le prix coûtant*	2,070	—	2,070	2,080
	369,691	96,507	273,184	273,242
Matériel				
Matériel	4,161	2,920	1,241	1,535
Mobilier	5,647	3,373	2,274	3,036
Véhicules	3,230	2,235	995	766
Antiquités et oeuvres d'art	823	235	588	452
	13,861	8,763	5,098	5,789
	$383,552	**$105,270**	**$278,282**	**$279,031**

* La provision pour les cessions à moins que le prix coûtant vise des biens immobiliers cédés en vertu d'accords passés avec le Québec, des terrains cédés à titre gracieux pour l'aménagement des voies d'accès au pont MacDonald-Cartier et des terrains d'emprise de la route 550 cédés en contrepartie d'un dollar.

5. Emprunts auprès du Canada

La Commission a acheté certains biens immobiliers à même des fonds tirés du Fonds de revenu consolidé du Canada dans le cadre d'emprunts autorisés par le Parlement et assortis de modalités approuvées par le Gouverneur en conseil. L'intérêt sur ces emprunts était versé semestriellement à des taux oscillant entre 5% et 9% et s'élevant en moyenne à 7,1% (6,7% en 1985). En juillet 1985, la Commission a remboursé tous les prêts non réglés dont le principal s'élevait à 26,3 millions de dollars et les intérêts courus de 0,6 million. Elle n'a pas contracté d'autres emprunts auprès du Canada depuis cette date.

6. Crédits parlementaires

	1986				1985
	Fonctionnement	Investissement	Subventions et Contributions	Total	Total
(en milliers de dollars)					
Dépenses	$56,656	$20,589	$7,941	$85,186	$99,963
Recettes	11,881	748	—	12,629	13,858
Dépenses nettes	44,775	19,841	7,941	72,557	86,105
Crédits parlementaires	43,636	30,945	6,445	81,026	97,055
Excédent (insuffisance) des crédits parlementaires par rapport aux dépenses nettes	$(1,139)	$11,104	$(1,496)	8,469	10,950
Éléments ne comportant pas de décaissement:					
Amortissement				(9,316)	(9,620)
Provision pour les avantages sociaux et les indemnités de vacances des employés				41	(137)
Rajustement pour rendre les dépenses de 1985 comparables à celles de 1986				—	1,759
Excédent (insuffisance) des crédits parlementaires par rapport au coût net de l'exploitation déjà déclaré				**$ (806)**	**$ 2,952**

7. Engagements

a) Sous réserve d'affectations de crédits du Parlement, la Commission s'est engagée à verser des contributions aux autres niveaux de gouvernement et aux autres pouvoirs publics suivants:

i) à la province de Québec, la moitié du coût d'un réseau routier à l'intérieur de la Région de la capitale nationale. L'engagement de la Commission s'élève à 131,7 millions de dollars dont 122,6 millions ont été dépensés.

ii) à la Municipalité régionale d'Ottawa-Carleton, la moitié du coût de construction d'un pont sur la rivière Rideau dans le secteur des chemins Hunt Club et Knoxdale. L'engagement de la Commission s'élève à 7 millions de dollars dont 5,5 millions de dollars ont été dépensés;

iii) à la Commission de transport de la Communauté régionale de l'Outaouais et à la Commission de transport régionale d'Ottawa-Carleton, un total de 1,6 million de dollars par année jusqu'à la fin de 1988 en aide au transport en commun interprovincial dans la Région de la capitale nationale.

b) La province de Québec a exproprié, au nom de la Commission, des terrains du parc Laurier. Un acompte de 0,4 million de dollars a été versé et le reste, soit 1,25 million, sera versé à la province sur réception des titres de propriété.

c) La Commission a conclu des accords de prestation de services informatiques et des baux concernant du matériel et des locaux à bureaux. Les paiements annnuels qui en découlent s'établissent à peu près comme suit:

	(en milliers de dollars)
1986-87	$1,610
1987-88	243
1988-89	2
1989-90	
	$1,855

8. Éventualités

a) Réclamations

Les réclamations présentées à la Commission ou pouvant l'être s'élèvent à environ 26,1 millions de dollars pour cause de résiliation injuste présumée de certaines ententes, de dommages présumés et d'autres facteurs, mais elles ne figurent pas dans les comptes. Il est impossible de prévoir l'issue de ces réclamations. Toutefois, de l'avis de la direction et de l'avocat-conseil, la position de la Commission est défendable,et tous les paiements nécessaires au règlement de ces réclamations n'auront pas d'effet important sur la situation financière de la Commission. Les règlements éventuels de ces réclamations, s 'il y en a, seront comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils interviendront.

b) Entente avec la province de l'Ontario

En 1961, la Commission a signé une entente avec la province de l'Ontario en vertu de laquelle cette dernière a établi et entretient une forêt de 2 654 hectares (6 557 acres). À l'expiration, en 2011, ou à la résiliation de l'entente, la Commission remboursera la province de l'excédent des dépenses sur les recettes ou la province versera à la Commission l'excédent des recettes sur les dépenses. Au 31 mars 1985, les dépenses excédaient les recettes de 1 million de dollars, somme qui n'est pas inscrite dans les comptes de la Commission.

c) Échange de terrains avec le ministère de la Défense nationale

En juillet 1985, la Commission a, avec l'approbation du Gouverneur en conseil, convenu d'échanger certains terrains avec le ministère de la Défense nationale. Même si ces opérations se feront en contrepartie de sommes symboliques, les terrains que reçoit la Commission valent 2,8 millions de dollars de plus que ceux qu'elle cède au ministère de la Défense nationale. L'entente stipule, entre autres choses, que, si le ministère de la Défense nationale repérait des terrains de la Commission qui sont excédentaires par rapport à ses besoins, la Commission les lui céderait jusqu'à concurrence de 2,8 millions de dollars en contrepartie d'une somme symbolique. Cette opération n'est pas inscrite dans les comptes de la Commission.

9. Événements postérieurs à la date de fin d'exercice

En avril 1986, la Commission a, avec l'approbation du Gouverneur en conseil, convenu d'échanger certains terrains avec le ministère des Travaux publics. Une partie des terrains qu'elle recevra doivent être cédée ultérieurement à la province de Québec en contrepartie d'une somme symbolique en vertu d'une entente visant l'amélioration du réseau routier de la partie québécoise de la Région de la capitale nationale. Le coût éventuel de cette opération, qui s'élève à 0,7 million de dollars, n'est pas répercuté dans les comptes de la Commission.

10. Autres questions

a) Le Conseil du Trésor du Canada a restreint l'utilisation de l'excédent accumulé des recettes sur les dépenses d'exploitation et les versements de subventions et de contributions. Au 31 mars 1986, cet excédent se chiffrait à 4,6 millions de dollars.

b) Au cours de l'exercice, la Commission a versé au Canada 6,1 millions de dollars jugés excédentaires à ses besoins et 1,5 million représentant le produit de la cession de terrains.

c) Le 26 mars 1986, le Conseil du Trésor du Canada a approuvé la cession par la Commission de la Capitale nationale au ministère des Travaux publics de terrains situés au parc Laurier, à la pointe Nepean et près du pont Billings. La cession de ces terrains est conditionnelle à l'approbation du Gouverneur en conseil.

11. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs ont été reformulés de manière à les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice courant.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les tableaux suivants fournissent des détails supplémentaires sur les prêts du Canada et les immobilisations de la Commission.

TABLEAU 1

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE
États de prêts du Canada à l'égard de l'acquisition de propriétés au 31 mars 1986

(en milliers de dollars)

	1986	1985	De l'origine à 1986
Emprunts	$ —	$ —	$ 87,567
Remboursement de prêts			
Vente de propriétés	—	4,795	25,144
Caisse de la capitale nationale (Note)	—	—	29,628
Recettes	—	—	6,486
Intérêts	26,309	—	26,309
	$26,309	$4,795	$87,567
Prêts impayés au 31 mars 1986			**$ 0**

Note:
La Caisse de la capitale nationale constituait un compte spécial dans le Fonds du revenu consolidé du Canada. La Loi sur la régularisation des comptes a éliminé la Caisse de la capitale nationale au 31 mars 1981.

TABLEAU 2

COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE
Tableau des terrains, des immeubles et des matériels (valeur amortie) au 31 mars 1986

(en milliers de dollars)

	Solde au 31 mars 1986	Solde au 31 mars 1985
BIENS IMMOBILIERS		
Ceinture de verdure	**$39,647**	**$39,374**
Promenades–Ontario		
Promenade de l'Outaouais	11,990	12,402
Promenade de l'Aéroport	5,632	4,974
Promenade de l'Est	4,863	4,951
Promenade de l'Est	3,814	3,662
Promenade du Colonel By	2,526	2,614
Promenade de la Reine-Elizabeth	1,906	1,436
Chemin Hog's Back	1,082	1,147
Promenade du parc Rockcliffe	786	784
Queensway	492	890
Chemin Lady Grey	472	494
Boulevard de la gare	313	313
Promenade Island Park	235	238
Promenade de la ferme expérimentale	65	72
Promenades diverses	164	180
Total des promenades–Ontario	34,340	34,157
Promenades–Québec		
Promenade des Voyageurs	$2,857	$2,893
Promenade Philemon Wright	1,119	1,122
Approches du nord	788	788
Hull-sud	625	625
Promenade de la Gatineau	515	576
Promenade du lac des Fées	39	46
Secteur Fournier	17	18
Total des promenades–Québec	5,960	6,068
Total des promenades	**40,300**	**40,225**
Parcs–Ontario		
Parc de la rivière Rideau	$2,655	$2,725
Île Victoria	1,634	1,585
Ruisseau Patterson	645	645
Parc Vincent Massey et Hog's Back	502	462
Parc des Commissaires	425	250
Pointe Nepean	407	427
Circuit touristique du Parlement	397	426
Parc Rockcliffe	236	251
Pères-Blancs	220	128
Hampton	202	44

(en milliers de dollars)

Parc de la Confédération	193	147
Bancs de parcs	185	165
Cour Suprême	152	160
Ruisseau Green	116	124
Parc Central	65	68
Jardin des provinces	64	87
Parc Major	58	62
Kingsview	40	43
Strathcona	21	14
Île verte	18	20
Parc des chutes Rideau	12	13
Parcs divers	61	91
Total des parcs–Ontario	8,308	7,937
Parcs–Québec		
Parc de la Gatineau	15,026	14,710
Rivage du ruisseau de la Brasserie	2,448	2,123
Parc de la Place du Portage	1,891	2,018
Parc Taché	1,142	1,198
Parc E.B. Eddy	697	738
Parc Fontaine	523	552
Parc Jacques-Cartier	500	219
Parc linéaire de Hull	499	236
Circuit touristique du Parlement	191	201
Parc du lac Leamy	180	186
Parc Moussette	166	183
Parc expérimental–Hull	76	81
Parcs divers	177	183
Total des parcs–Québec	23,516	22,628
Total des parcs	**31,824**	**30,565**
Ponts et approches		
Pont du Portage	$6,430	$6,975
Pont Champlain	2,241	2,289
Tête de pont–Hull	1,261	1,261
DesChênes–Britannia	1,206	1,206
Pont Mackenzie-King	882	922
Pont Minto	685	726
Pont Hog's Back	645	687
Pont de la rue du milieu	426	63
Tête de pont–Ottawa	310	309
Pont coulissant de Hull	43	45
Pont Laurier	32	34
Pont Patterson	26	0
Ponts divers	19	20
Total des ponts	14,206	14,537
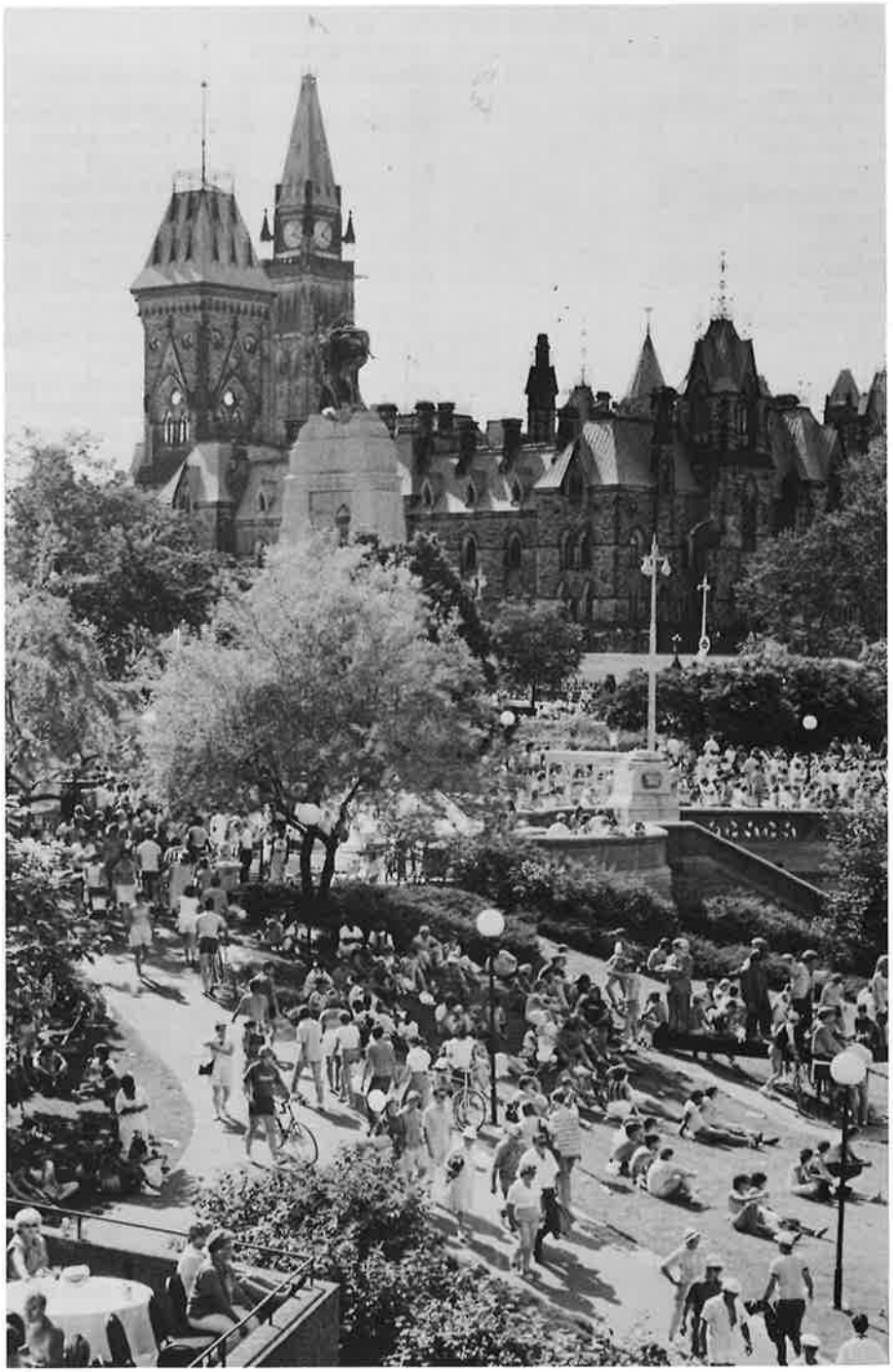
Lieux historiques	8,470	8,833
Installations de loisirs		
Pistes cyclables	1,833	1,380
Patinoires	1,625	1,432
Son et lumière	1,122	1,594
Marina du lac Dow	1,016	1,051
Marina d'excursions en bateau-mouche	669	708
Terrain de golf Champlain	507	534
Région La Baie	503	505
Sentiers d'exploration de la nature	460	423
Équipement de festival	271	89
Jardins potagers	246	265
Club de canotage Rideau	119	131
Stoney Swamp	119	88
Mer Bleue	93	95
Festival du canot	78	144
Amphithéâtre Nepean	70	53
Terrain de golf Capital	66	69
Terrain de camping LeBreton	55	60
Sablière Bruce	42	45
Pistes de toboggan	32	35
Expositions de sentiers	26	37
Pistes d'équitation	22	23
Autres projets de loisirs	93	90
Total des installations de loisirs	9,067	8,851
Propriétés louées ou à céder		
Propriétés louées	$104,346	$103,986
Plaines LeBreton	20,829	21,717
Aires urbaines diverses	43	48
Total des propriétés louées ou à céder	125,218	125,751
Expropriations foncières en cours	1,342	1,609
Moins provision pour biens immobiliers à céder en vertu d'accords	(2,070)	(2,080)
Bâtiments d'administration ou de service	5,180	5,577
Total des biens immobiliers	$273,184	$273,242
Matériels		
Outillage et matériel Achats nets	$2,236	$2,301
Matériel de bureau Achats nets	2,274	3,036
Antiquités et oeuvres d'art	588	452
Total des biens mobiliers	**$ 5,098**	**$ 5,789**
Grand Total	**$278,282**	**$279,031**